



SL0427  
KUKUEPA, 2006



INSTITUT ROYAL DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

BRUXELLES

2006



Parc du Cinquantenaire 1, B-1000 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2 739 67 11 ; Fax +32 (0)2 732 01 05  
CCP 679-2004759-60 – IBAN BE73 6792 0047 5960 – BIC PCHQBEBB  
URL <<http://www.kikirpa.be>>  
Illustrations: © IRPA/KIK, Bruxelles, sauf mention spéciale.  
Tous droits réservés.

*Éditeur responsable :*  
Myriam Serck-Dewaide  
*Relecture :*  
Jacques Debergh, Xavier Fontaine  
*Photographie :*  
Ateliers photographiques  
*Numérisation :*  
Olivier De Pauw, Jean-Luc Elias

Imprimé sur papier acid free norm ISO 9706.

D/2006/0613/5



## PRÉFACE

Le présent glossaire est le résultat d'un programme européen Raphaël, sous l'égide de la Direction Générale X de la Commission européenne. Ce projet baptisé C.R.I.S.T.A.L. (*Conservation Restoration Institutions for Scientific Terminology dedicated to Art Learning network*) qui s'est poursuivi de juin 1999 au début de l'année 2001 a réuni des experts d'institutions culturelles de trois pays membres de l'Union européenne, la France, la Belgique et l'Italie. L'initiative revient à Christian LAHANIER, chef du département Documentation du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF). Il s'agissait de constituer un glossaire multilingue rassemblant les termes techniques en usage dans le domaine de la conservation-restauration de la sculpture, de la peinture murale et des arts du feu (céramique et métal)<sup>1</sup>. L'Institut royal du Patrimoine artistique, co-organisateur, s'est vu confier la responsabilité du vocabulaire de la sculpture, tandis que la peinture murale échéait à Mara NIMMO<sup>2</sup>, déléguée par la direction des affaires culturelles de la *Regione Lombardia* et que le C2RMF chargeait Odile LÉCONTE du glossaire relatif aux arts du feu. Des spécialistes des trois institutions partenaires ont pris part à l'élaboration et la validation du vocabulaire des glossaires. Catherine CHEVILLOT, responsable de la filière sculpture au Service de Restauration des Musées de France, a ainsi activement participé à la rédaction du glossaire de sculpture, en étroite collaboration avec l'IRPA.

Si ce *Petit glossaire* peut être vu, sous sa forme actuelle, comme un outil de travail, le projet CRISTAL se fixait néanmoins un but plus ambitieux, à savoir proposer un langage unifié pour tout échange entre experts du patrimoine, conservateurs de collections, conservateurs-restaurateurs, étudiants, etc. La préservation et la promotion des biens culturels – qui sont notre mission – supposent en effet leur inventarisation et la documentation de leurs données historiques et matérielles.

Comme le rappelait très justement Paul Philippot lors de la conférence d'ouverture du colloque ICOM-CC de Venise en 1975, « Après le temps de la mise au point des techniques de restauration, le temps des progrès techniques faits par des équipes exemplaires, en des lieux et institutions d'élite, viendra le temps de la nécessaire diffusion des savoirs, à un large public, ce qui exigera un vocabulaire précis ».

Ce qui était déjà vrai en 1975 par un évident souci d'exactitude et de scientificité, le devient doublement depuis l'avènement du format numérique, medium incontournable pour une *publication* des connaissances aujourd'hui. L'outil informatique et les nouvelles technologies de l'information ont peu à peu imposé l'indexation – des dossiers de documentation, d'étude et de traitement des œuvres ainsi que de la littérature spécialisée – comme garantie d'univocité. Des inventaires et bases de données recourent à des listes de termes normalisés, faisant l'objet d'un large consensus au sein de la communauté scientifique.

<sup>1</sup> Le C2RMF avait mis sur pied, de 1990 à 1994, un glossaire relatif à la peinture de chevalet N.A.R.C.I.S.S.E. (Network of Art Research Computer Image SystemS in Europe), sous l'égide de la DGXIII, dans le cadre d'un programme IMPACT1.

<sup>2</sup> Directrice honoraire de l'*Istituto Centrale per il Restauro* (ICR, Rome).



L'essai de normalisation du vocabulaire de la sculpture dans le cadre du projet CRISTAL ne s'est pas fait *ex nihilo*. Notre travail s'est constamment appuyé sur les dictionnaires et manuels techniques, les publications spécialisées parues depuis que la conservation-restauration tend à être une discipline, c'est-à-dire plus de cinquante ans, et la littérature scientifique. Le même travail a été nécessaire pour assurer la traduction en néerlandais. Cependant nous sommes conscientes d'imperfections et de lacunes, qui apparaîtront sans doute à la pratique. Toute suggestion pouvant conduire à l'amélioration de la présente édition est la bienvenue et peut être adressée au département Documentation de l'IRPA.

En conclusion, nous espérons avoir satisfait aux visées initiales du projet : la publication du vocabulaire de la sculpture CRISTAL – sous la forme de ce *Petit glossaire* et en ligne sur la Toile d'une part, et son intégration aux bases de données-objets d'institutions francophones et néerlandophones de Belgique et de l'étranger d'autre part.

Wivine Wailliez et Ingrid Geelen,  
éditeurs scientifiques

## INTRODUCTION

À la différence du dictionnaire de la sculpture, publié par le service de la Documentation et de l'Inventaire<sup>3</sup> (Documentation française), le glossaire CRISTAL est un vocabulaire de conservation-restauration et pas seulement de savoir-faire technique ; l'aspect physico-chimique y est plus développé ; la connaissance des techniques de polychromie des sculptures s'est aussi beaucoup étendue ces dernières décennies.

Le projet européen CRISTAL a fixé la limite à plus ou moins trois cents descripteurs par domaine. Cependant, la fusion des termes communs à la sculpture, à la peinture murale et aux arts du feu a finalement porté ce nombre à circa quatre cent descripteurs retenus. Le choix de certains mots peu communs se justifie quelquefois par l'exigence d'univocité. Par ailleurs, les termes mêmes fautifs actuellement en usage ont été repris dans le glossaire, mais renvoient à leur synonyme correct (« voir »).

Le but visé n'était pas d'écrire un dictionnaire technique mais bien de proposer un complément aux glossaires existants. Il importait de rester bref de manière générale. Le critère fondamental pour la sélection des descripteurs les limitait aux phénomènes visibles et immédiats pouvant être constatés lors de l'examen et/ou du traitement d'une sculpture.

Quantité de listes de vocabulaire et de thesauri concernant la conservation-restauration sont disponibles sur les sites Web de diverses institutions et musées. Récemment a paru en anglais, sous forme de livre, un *Glossary of Conservation* (Mireia Xarrié, Barcelone, 2005). De même, il arrive que des catalogues d'exposition et des monographies rassemblent des listes explicatives réduites de vocabulaire, mais, de manière générale, les glossaires bien étayés restent chose rare en néerlandais.

Pour les différentes typologies de l'art de la sculpture, on pourra se tourner vers le thesaurus *Art and Architecture Thesaurus* du Paul Getty Institute <[http://www.getty.edu/research/conducting\\_research/vocabularies/aat/index.html](http://www.getty.edu/research/conducting_research/vocabularies/aat/index.html)>, traduit en néerlandais à l'initiative du Nederlandse Rijksbureau voor Kunsthistorische Documentatie et accessible à l'URL <<http://www.aat-ned.nl>>. Ce thesaurus vaut aussi comme base pour une description générale des procédés, techniques et outils, mais il est beaucoup moins spécifiquement orienté vers la conservation-restauration de sculpture. Nous pensons donc que le projet CRISTAL comble ainsi partiellement une lacune et fournit de surcroît des définitions intentionnellement plus techniques.

En ce qui concerne l'identification des matériaux, on se tournera utilement vers la littérature spécialisée. (Ces ouvrages de références, par exemple sur le bois, la pierre, les argiles, les pigments et les colorants, n'existent pour le moment pas en néerlandais). Les données concernant les outils sont dispersées dans diverses sources, en particulier dans les ouvrages anciens. La banque de données – en développement – du musée des techniques anciennes (Museum van oudere technieken) de Grinbergen peut offrir une aide pour certains outils.

<sup>3</sup> BAUDRY, M.-Th., e.a. : *La Sculpture. méthode et vocabulaire*, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Principes d'analyse scientifique, Paris 2000 (4<sup>e</sup> éd.).



Pour en revenir au présent *Petit glossaire*, chaque partie de ce double ouvrage – français d'un côté, néerlandais de l'autre – se divise en trois unités : le glossaire, le thesaurus et la liste de correspondance bilingue.

### Le glossaire

Les descripteurs du glossaire sont classés par ordre alphabétique, suivi de leur nature (nom : n. ou adjectif : adj.) et genre (masculin : m. ou féminin : f.) Les descripteurs sont liés entre eux selon un système de renvoi : « voir » et « voir aussi ». « Voir » renvoie soit à un synonyme (plus adéquat) soit à un terme-parent ; « voir aussi » renvoie plutôt à un terme-enfant ou à un terme corrélé. Les termes soulignés dans le corps d'une définition indiquent que ce terme est un descripteur, défini dans le glossaire.

### Le thesaurus

Le thesaurus permet de saisir la hiérarchie régnant entre les différents descripteurs du glossaire. Cette représentation de l'organisation conceptuelle des termes définis conduit à une meilleure intelligence des techniques de sculpture ainsi que de la discipline de la conservation-restauration. Le premier critère de classification du vocabulaire divise d'emblée le thesaurus en trois branches distinctes, suivant que le terme s'intéresse à l'œuvre du point de vue de son *élaboration*, de son *altération* ou de l'*intervention* dont elle est ou a été l'objet.

Ce thesaurus peut être une aide à la constitution des banques de données, recourant nécessairement à un vocabulaire normalisé.

### La liste bilingue

Une liste bilingue français-néerlandais de correspondances des descripteurs a finalement été établie et permet de trouver rapidement la traduction adéquate d'un terme. Elle est utile sous cette forme dans une présentation sur papier ; dans le cas d'une publication numérique, des liens hypertextuels remplaceront utilement ces colonnes.

### À propos de la traduction

Il est important d'insister sur le travail de traduction en néerlandais, attendu que fort peu d'ouvrages de techniques existent à ce jour en néerlandais et que c'est au prix d'un important travail de documentation et de prises de contact avec des corps de métiers et des spécialistes que les équivalents linguistiques ont pu être validés.

### Bilan

Dans le cadre du projet CRISTAL, l'IRPA a également participé aux réunions de travail et à la relecture du groupe de travail français, qui se voyait confier l'élaboration de vocabulaire relatif aux arts du feu (céramique et métal). Nous avons par ailleurs trouvé dans le groupe français et au C2RMF des interlocuteurs motivés, spécialisés dans le domaine de la sculpture. Il en a été de même avec le groupe italien, qui travaillait sur le vocabulaire de la peinture murale. L'existence de nombreux termes communs à la sculpture, la peinture murale et aux arts du feu nous a conduit à fusionner nos définitions. Cela a permis d'élargir notre vision, au début limitée strictement au domaine de la sculpture. Ce travail a été particulièrement long et a



procédé par relectures successives, proposition de fusion, agrément ou révision, validation, traductions, éventuellement ajustements de la définition en fonction du champ sémantique de l'équivalent linguistique retenu, révision et validation finale.

Ce travail de plus d'une année sera utile à l'IRPA pour ses propres bases de données, mais, par le biais d'une publication Internet, il le sera aussi aux musées belges et étrangers, aux écoles de restauration, aux institutions devant indexer des rapports d'étude et de traitement d'œuvres d'art. En outre, ce projet nous aura permis de vérifier nos propres connaissances en les mettant à l'épreuve du jugement de collègues étrangers.

### Participants à divers titres au projet CRISTAL – domaine SCULPTURE

Le *Petit glossaire* a été effectué sous la direction de Wivine WAILLIEZ, responsable du travail d'élaboration du glossaire relatif à la sculpture et chargée de la gestion du groupe de travail Sculpture ; les traductions en néerlandais ont été supervisées et réalisées en majeure partie par Ingrid GEELEN, attachée à l'IRPA.

**IRPA** : Myriam SERCK, chef de l'atelier de sculpture polychromée, chef du département Conservation durant la durée du projet, actuellement directeur général ; Wivine WAILLIEZ, responsable et coordinatrice du projet, éditeur scientifique ; Ingrid GEELEN, responsable des traductions en néerlandais, éditeur scientifique.

Ont ponctuellement participé au travail de traduction : M. BUYLE, chercheur et responsable de l'équipe de conservation à l'Institut Flamand du Patrimoine (VIOE, Bruxelles) ; Ch. INDEKEU, conservateur-restaurateur (bois), enseignant à la Hogeschool Antwerpen, Académie royale des Beaux-Arts, département de Conservation & restauration, atelier bois ; L. SMETS : consultant conservation et gestion, *Culturele Biografie Vlaanderen*, Plate-forme d'aide pour les archives, bibliothèques de conservation, centres de documentation, cellules de patrimoine et musées ; L. SCHELFHOUT, mouleur (Lokeren), F. Branckaerts, restaurateur (Anvers)

Du **C2RMF** (Paris) ont activement participé à l'élaboration du vocabulaire de la sculpture : C. CHEVILLOT, Conservateur du patrimoine, responsable des restaurations de sculpture au Service de restauration des Musées de France (Versailles) et O. LECONTE, Conservateur du patrimoine, responsable du glossaire CRISTAL des arts du feu, ponctuellement assistées de D. Biesel, G. Bresc, D. Faunière, J.-R. Gaborit, S. Guillot, E. Leboucher, S. Le Gal, J. Levy, E. Martin, M.-E. Meyohas, G. Orial, E. Papet, J. Philippon, G. Rager, O. Rolland.

M. NIMMO, responsable du glossaire CRISTAL de la peinture murale, a collaboré au travail d'élaboration des définitions communes à la peinture murale et la sculpture<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Ce glossaire a fait l'objet d'une publication – malheureusement uniquement en italien – sous le titre *Pittura murale, proposta per un glossario*, dir. M. NIMMO, Lurano, 2001.





# A

**A pastiglia** • Voir : pastiglia

**Abatti**, n. m. • Partie saillante d'un modèle (bras, jambe...) qui, du fait de sa forme ou de sa position, doit être coupée et moulée à part pour faciliter le moulage.

**Abrasion**, n. f. • Phénomène d'usure d'un matériau ou d'un revêtement, volontaire (opération menée à l'aide d'abrasif) ou non (altération provoquée par un frottement, par l'action éolienne, etc.).

Voir aussi : micro-abrasion

**Accrochage**, n. m. • Dispositif (fixé, scellé, modelé...) ménagé sur une œuvre sculptée pour permettre sa présentation ou la fixation d'accessoires sur l'œuvre.

Voir aussi : scellement

**Adhésif**, n. m. • Substance naturelle (colle animale, végétale, résine naturelle, cire, etc.) ou synthétique (résine acrylique, polyvinyle, époxyde, etc.) ou artificielle (improprement dite semi-synthétique : dérivés de la cellulose) pouvant faire adhérer entre elles les surfaces de matériaux identiques ou non. Selon leur action, les adhésifs se divisent en plastiques, rigides, par contact, structurels. Le choix est limité dans le domaine de la restauration par la nécessité de sélectionner un produit stable à long terme, réversible, qui n'interfère pas avec les caractéristiques physiques et chimiques du matériau original et qui n'en altère pas l'aspect.

Voir aussi : adhésif structurel, résine synthétique

**Adhésif structurel** • Adhésif ayant la capacité de supporter des charges permanentes pendant longtemps. Cette propriété caractérise les résines thermodurcissables et les résines époxydes en particulier, spécialement si elles sont additionnées de charges inertes (e.g. fibres de verre) avant le durcissement. Leur résistance leur est conférée par leur structure réticulée à liens covalents, qui en entrave l'écoulement visqueux.

Voir aussi : résine synthétique

**Adjonction**, n. f. • Élément non original ajouté pour des raisons diverses (structurelles, esthétiques ou de protection). Voir aussi : réfection

**Adoucissage**, n. m. • Technique de finition. Pour le métal, limage fin effectué avant le

polissage. En sculpture, étape suivant l'égrésage et précédant le polissage, consistant à éliminer les rayures laissées par l'égrésage au moyen d'un abrasif plus fin.

**Affranchissement**, n. m. • Intervention ancienne. Élimination intentionnelle d'une partie, endommagée ou considérée comme gênante, d'une œuvre, avec établissement d'un plan avant une éventuelle réfection.

**Agent de biodétérioration** • Organisme (ou micro-organisme) dont l'anabolisme et quelquefois le catabolisme produisent des modifications directes et irréversibles sur un substrat. Les agents de biodétérioration se divisent en autotrophes et hétérotrophes selon leur mode de nutrition à partir de l'environnement et du substrat, en aérobies et anaérobies selon que leur fonction respiratoire utilise l'oxygène de l'air (agents de biodétérioration hétérotrophes et autotrophes photosynthétiques) ou l'oxygène entrant dans la composition chimique des substances organiques ou inorganiques du substrat (micro-organismes autotrophes chimiosynthétiques). Le dommage physico-chimique qui en résulte (biodétérioration) est spécifique et à mettre en relation avec l'espèce impliquée.

Voir aussi : agent de biodétérioration autotrophe, agent de biodétérioration hétérotrophe

**Agent de biodétérioration autotrophe** • Organisme (ou micro-organisme) capable de produire des substances organiques à partir de substances inorganiques telles que l'anhydride carbonique, l'eau et sels minéraux. Selon la source énergétique utilisée, ils se subdivisent en photosynthétiques ou chimiosynthétiques : au premier groupe appartiennent les lichens, mousses, herbes et plantes et les algues microscopiques ; au second groupe les bactéries du cycle du soufre, de l'azote et du fer. Le pH et la température jouent un rôle essentiel dans leur développement, rôle dont l'impact varie selon l'espèce impliquée.

Voir aussi : agent de biodétérioration, infestation végétale

**Agent de biodétérioration hétérotrophe** • Organisme (ou micro-organisme) capable de récupérer des principes nutritifs déjà élaborés. Les agents de biodétérioration appartenant à cette classe sont les champignons et la plupart des bactéries, tous les micro-organismes de type saprophyte c'est-à-dire caractérisés par leur capacité à absorber les substances organiques directement à partir d'un substrat ou d'organismes morts ou en décomposition. Le pH et



la température jouent un rôle essentiel dans leur développement, rôle dont l'impact varie selon l'espèce impliquée, de même que la présence d'eau et d'oxygène. Aux champignons microscopiques s'ajoutent quelques champignons macroscopiques qui se fixent au support ligneux, et quelquefois aux mortiers et enduits.

**Agent démoulant** • Produit destiné à empêcher l'adhésion entre les surfaces d'une œuvre et d'un moule lors soit d'une prise d'empreinte (appliqué sur l'œuvre) soit d'un coulage (appliqué à l'intérieur du moule).

Voir aussi : moulage, surmoulage

**Agent polluant** • Substance présente dans l'atmosphère sous forme liquide, gazeuse ou solide (particule atmosphérique), capable d'interagir chimiquement avec les matériaux constitutifs des biens culturels, et formant un produit de détérioration. Les agents polluants sont pour la plupart des substances d'origine artificielle, telles que les fumées, l'anhydride sulfurique, les oxydes de carbone, les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) quelques hydrocarbures et métaux lourds, produits de la combustion des carburants fossiles et de l'activité industrielle. Peuvent être considérés comme polluants, quoique substance naturelle, le chlorure de sodium présent dans l'atmosphère marine ou l'ammoniaque dérivant de l'élevage zootechnique.

Voir aussi : cristallisation de sels, sels solubles

**Agrafe**, n. f. • Crampon de métal ou de matière synthétique utilisé pour assembler (élaboration) ou ré-assembler (intervention) les éléments ou des fragments d'une œuvre, en sculpture ou en céramique. En peinture murale, les agrafes sont utilisées en restauration pour stabiliser les déplacages entre l'enduit et le parement, en particulier à l'endroit des lézards. L'agrafe est insérée sur toute sa longueur dans un emplacement pratiqué au trépan sur le recto de la zone correspondant au déplacement, et noyée dans du mortier. Son utilisation permet d'éviter l'introduction d'un produit liquide consolidant, qui pourrait interférer avec les matériaux constitutifs de la peinture, mais exige le sacrifice d'une partie de la structure originelle.

**Algue**, n. f. • Les algues responsables de la détérioration des matériaux qui nous intéressent sont des micro-organismes autotrophes photosynthétiques, unicellulaires ou pluricellulaires. Elles se développent en présence de lumière, d'eau et de sels minéraux et à température

optimale comprise entre 15 et 30° C, même si quelques espèces, telles que les Chlorophycées, en conditions défavorables sont à même de ralentir ou de suspendre le cycle vital. Les altérations engendrées s'expliquent par la capture des ions minéraux du substrat et par la corrosion de ce dernier lors de l'émission des métabolites (acides organiques). Les colonies d'algues recouvrent les surfaces sous la forme de couches plus ou moins épaisses et homogènes, de couleur le plus souvent verte. La coloration peut changer en cours de développement et revêtir des tonalités claires ou foncées, du rose au jaune et au brun.

Voir aussi : agent de biodétérioration, infection

**Alliage**, n. m. • Produit à propriétés métalliques, obtenu par mélange de plusieurs éléments (métal ou métalloïde) dont l'un est toujours un métal qui prédomine sur les autres. Exemples : bronze, laiton.

**Altération**, n. f. • Modification de l'état initial d'un matériau ou d'un objet, progressive et inéversible, due le plus souvent à la conjonction de causes physiques, chimiques, biologiques ou à l'action humaine. Dans l'usage courant, *altération* désigne plutôt les modifications naturelles (physico-chimiques ou biologique) et *dégradation* les modifications esthétiques de l'œuvre (qu'elles soient dues à un processus naturel, un acte de vandalisme, etc.) impliquant l'enlèvement d'un degré de qualité (tant du point de vue des propriétés physico-chimique, par exemple, que du point de vue esthétique).

**Altération chromatique** • Modification d'un ou plusieurs des paramètres définissant ou caractérisant la couleur d'un corps : teinte, luminosité, saturation, quelle qu'en soit la cause. Dans le cas d'une attaque biologique, l'altération chromatique peut résulter de la pigmentation de la structure cellulaire ou des colorants produits par le métabolisme des micro-organismes infectants.

Voir aussi : blanchiment, bleuissement, coloration, décoloration, jaunissement

**Alun**, n. m. • Sulfate double de potassium et d'aluminium hydraté. Solide incolore utilisé en sculpture, en mélange avec du sulfate de baryum (baryte) et du sulfate de calcium hémihydrate (plâtre), pour imiter le marbre.

Voir aussi : stuc-marbre

**Alvéolisation**, n. f. • Désagrégation locale de la surface hétérogène d'une pierre qui se manifeste par la formation de multiples cavités par dessertissage des grains. Elle peut être due



à l'action conjuguée des sels solubles et de l'érosion éolienne, au gonflement des argiles (grès), etc.

**Âme**, n. f. • Forme sculptée qui sert, dans la technique du repoussé, de matrice et de support aux feuilles métalliques façonnées ou, dans la technique du modelage, à une couche de cire modelée.

**Application**, n. f. • Élément ou ornement fabriqué à part et rapporté, en matériaux divers (bois, terre cuite, métal, papier, parchemin, pierre dure, verre, miroir, tissu...), appliqué à la surface d'une œuvre. Dans la peinture murale, les décors appliqués peuvent être partiellement englobés dans les couches préparatoires encore à l'état plastique ou collés à la surface. Dans la peinture murale à fresque, la période de plus grande diffusion de cette technique se situe aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, devenant ensuite la caractéristique de quelques artistes ou écoles. En céramique, les applications peuvent être préalablement modelées, moulées, tournées, coulées en pâte céramique, et sont parfois décorées après application.

Voir aussi : brocart appliqué, cire, décor en relief, décor moulé, étain doré, incrustation, Press-masse

**Argenture**, n. f. • Couche d'argent appliquée à la surface d'un objet selon différentes techniques. Désigne aussi ces techniques.

**Argenture à l'amalgame** • Décor utilisant un amalgame d'argent et de mercure. Après application, l'amalgame est chauffé, le mercure s'évapore et la couche d'argent déposée diffuse très légèrement dans le métal de base, assurant ainsi une bonne adhérence.

**Argenture à la feuille** • Décor consistant à appliquer à chaud ou à froid des feuilles d'argent plus ou moins épaisses.

**Argenture à la feuille au mercure** • Décor où des feuilles d'argent très fines sont appliquées sur la surface métallique à argenter, enduite de nitrate de mercure. L'évaporation du mercure à chaud provoque la fixation des feuilles d'argent sur le métal.

**Argenture à la feuille par brunissage** • Décor où les feuilles d'argent sont forcées à adhérer en plusieurs couches au métal à argenter par frottements répétés au brunissoir et passage au feu entre chaque opération.

**Argenture au mercure** • Voir : argenture à l'amalgame

**Argenture électrolytique** • Décor par dépôt électrolytique d'argent.

**Argenture par plaquage de feuilles d'argent** • Décor où des feuilles d'argent très fines sont plaquées par martelage et repliage des bords, avec ou sans rainurage de la surface à argenter.

**Argenture polie** • Argenture à l'eau présentant un aspect poli et brillant à la suite du brunissage, cette argenture à liant aqueux s'applique sur une préparation sur laquelle est apposée une assiette.

**Argile**, n. f. • Silicate d'alumine hydraté le plus souvent mélangé à d'autres éléments organiques ou minéraux, notamment des sels métalliques ; l'argile fait pâte avec l'eau et acquiert une certaine plasticité qui lui permet de recevoir les formes les plus diverses et de les conserver après séchage. L'argile crue entre dans la catégorie des liants, bien que son durcissement, à la différence de la chaux et du plâtre, soit le résultat d'un processus physique réversible. Dans les peintures murales, les plus anciens enduits sont à base d'argile, à laquelle on ajoutait souvent une charge organique. En céramique et pour les sculptures en terre cuite, l'argile, après façonnage, est durcie au feu et conserve définitivement la forme qui lui a été donnée.

L'argile, tant crue que cuite, peut être de couleurs très variées.

L'argile intervient dans la composition des préparations, des assiettes et comme pigment (bol, kaolin, ocre rouge et jaune, terre verte, etc.).

Voir aussi : barbotine, chiquetage, engobe, modelage, terre

**Armature**, n. f. • Structure la plus souvent en métal ou en bois servant à maintenir, soutenir ou renforcer intérieurement les œuvres modelées (argile, plâtre, cire, ciment...), moulées (terre, plâtre, bronze) ou assemblées. Pour les moulages dont l'armature est en bois, on parle aussi de boisage.

Voir aussi : assemblage, modelage, moulage, renfort

**Armature de noyau** • Pièce de bois (dite soldat), de fer, pointe, tube perforé (dit lanterne), etc. que l'on introduit dans un noyau pour en diminuer la fragilité et le maintenir solidaire du moule.

Syn. : pin-core

**Arrachement**, n. m. • Zone de cassure irrégulière, avec perte d'une partie sculptée significative, résultant d'une rupture intervenue avec force.

**Assemblage à la romaine** • Assemblage à tenon et mortaise traversé et maintenu par une



clavette et pouvant rester démontable. Dit aussi monture à la romaine.

**Assemblage**, n. m. • Ensemble des procédés permettant de lier mécaniquement, de façon fixe ou mobile, à chaud (métal) ou à froid et selon différentes combinaisons, les parties structurelles d'une œuvre.

En sculpture, voir aussi : agrafe, abatti, armature, assemblage à la romaine, brasure, charnière, cheville, chiquetage, clavette, clef, clou, colle, goujon, joint, mortaise, queue d'aronde, rivetage, scellement, sertissage, soudure, tenon, tourillon

En céramique, voir : colle, joint, scellement

En métal, voir aussi : brasure, clouage, rivetage, sertissage, soudure

**Assiette**, n. f. • Couche préparatoire des dorures et argentures à l'eau, l'assiette est constituée généralement de terre argileuse broyée (bol, kaolin, etc.) et détrempée dans de la colle animale ou du blanc d'œuf et permet de faire adhérer les feuilles métalliques et de les polir par brunissage.

Voir aussi : argile, bol, détrempe, sous-couche

**Aubier**, n. m. • Région externe du bois entre l'écorce et le duramen, correspondant aux zones d'accroissement les plus récemment formées contenant encore des cellules vivantes, d'une coloration souvent moins accusée et d'une dureté moins grande que le duramen ; il est plus sensible aux attaques des insectes et devrait être éliminé avant la taille.

Voir aussi : insectes xylophages

**Auréole**, n. f. • Dépôt à la surface d'un matériau, résultant de la diffusion d'un liquide véhiculant des matières exogènes ou endogènes, et subsistant au périmètre d'une tache après évaporation.

Voir aussi : couronne de corrosion

**Aventurine**, n. f. • Couche picturale qui imite la pierre d'aventurine feldspath dite aussi pierre de soleil (*Sun-stone*), et par extension toute couche, transparente ou opaque, colorée ou non, contenant des paillettes dorées ou argentées, dont les procédés de fabrication varient.

## B

**Bactérie**, n. f. • Micro-organisme procaryote, unicellulaire. Les bactéries qui s'attaquent aux matériaux pierreux naturels et artificiels sont soit autotrophes soit hétérotrophes. Appartiennent au premier groupe : a.) les bactéries chimiosynthétiques du cycle du soufre : sulfobactéries aérobies et anaérobies. Les sulfobactéries se divisent en sulfoxydantes, dont le principal produit est l'ion sulfate, qui en présence de calcium forme le sulfate de calcium (gypse), et en sulforéductrices, qui émettent principalement du sulfure d'hydrogène, qui se combine en sulfures de plusieurs types ; b.) les bactéries chimiosynthétiques du cycle de l'azote : nitrobactéries, qui transforment l'ammoniac en nitrate. Le groupe des bactéries hétérotrophes constitue la plus grande part des micro-organismes existants, ceux qui nous intéressent (une partie des bactéries du sol) sont aérobies ou anaérobies, elles sont souvent des colonisateurs secondaires, attaquant sur des attaques préexistantes d'algues, de champignons ou de bactéries autotrophes. L'altération est de type physico-chimique et s'explique par la capture des principes nutritifs du substrat et par l'émission d'acides organiques, accompagnés de la formation d'une patine colorée et d'une modification de l'état physique du substrat.

**Badigeon**, n. m. • Au sens strict, couche fine étendue au pinceau pour couvrir uniformément une surface.

En peinture murale, couche fine étendue comme finition de l'enduit ou comme unique couche préparatoire. Sa composition varie selon les époques, l'aire géographique et la technique picturale utilisée. Dans la peinture à fresque, on peut trouver une simple couche de chaux éteinte diluée dans l'eau et parfois additionnée d'une charge de très fine granulométrie.

En sculpture, composition à base de chaux diluée destinée à dissimuler les défauts de la pierre, et utilisée pour unifier une surface, lors d'une mise en œuvre ou d'une intervention de restauration.

Désigne aussi improprement toute couche monochrome uniformément appliquée, de qualité médiocre, destinée à occulter une peinture murale ou recouvrant une sculpture.

Voir aussi : monochromie, préparation, repaint



**Barbotine**, n. f. • Argile mise en suspension dans l'eau, employée en céramique comme engobe, pour des motifs décoratifs, pour fixer les parties annexes des pièces de forme et pour le coulage en moule. Elle peut être colorée et peut être laissée crue. En sculpture, elle peut être utilisée comme agent démoulant de fortune.

**Biocide**, n. m. • Terme générique utilisé dans le secteur de la conservation-restauration pour désigner un produit capable d'éliminer les organismes et micro-organismes responsables de biodétérioration. Les biocides se distinguent selon leur préparation (solide, liquide ou gaz), leur nature chimique (organique ou inorganique), le type d'agents de biodétérioration à éliminer (bactéricide, fongicide, algicide, etc.). La formulation spécifique au secteur de la conservation-restauration et leur emploi vient s'ajouter aux moyens mécaniques mis en œuvre, ils sont utilisés dans les interventions de désinfection et de désinfestation. L'efficacité du traitement biocide dépend non seulement de la méthode et des produits utilisés mais aussi d'une modification appropriée des conditions ambiantes favorables au développement des agents de biodétérioration à éliminer.

**Biodétérioration**, n. f. • Dommage causé par des organismes et micro-organismes (agent de biodétérioration) sur les matériaux constitutifs des objets d'intérêt historique et artistique. Voir aussi : agent de biodétérioration autotrophe, agent de biodétérioration hétérotrophe, infestation végétale

**Blanchiment**, n. m. • Apparence de voile blanchâtre de consistance et d'épaisseur variables sur la surface d'une œuvre, résultat optique de la microfissuration d'un film (couche picturale ou vernis : chanci) ou de la perte d'adhésion d'un film transparent. Parfois utilisé pour désigner un voile produit par la cristallisation de sels solubles (efflorescence, dépôt incrusté) ou de corps gras, un voile dû à des refixages ou des couches de protection, ou encore la manifestation d'une infection bactérienne ou mycologique.

Voir aussi : altération chromatique

**Bleuissement**, n. m. • Apparence de coloration bleutée. Altération de surface d'un bois due à l'activité du Ceratosystis (champignon ascomycète), caractérisée par l'apparition d'une teinte allant du bleu noirâtre au gris ardoise. L'algue bleue ne donne pas un bleuissement mais plutôt une teinte noirâtre.

En peinture, ce terme désigne une altération du vernis.

Voir : altération chromatique

**Boisage**, n. m. • Voir : armature

**Bois de cœur** • Voir : duramen

**Bois parfait** • Voir : duramen

**Bol**, n. m. • Argile riche en ocre, le plus souvent rouge ou jaune, utilisée pour la constitution des assiettes, souvent génériquement appelé bol d'Arménie en raison de l'une des provenances de cette argile.

Syn. : bolus

**Bol d'Arménie** • Voir : bol

**Bolus**, n. m. • Voir : bol

**Bouchage**, n. m. • Comblement d'un manque ou d'une lacune destiné à rétablir la continuité d'une paroi, d'une surface ou d'un volume avec un produit plastique et adhésif, ayant la propriété de durcir (par évaporation de diluant, de solvant, ou par réaction chimique). On distingue les bouchages structurels, qui contribuent à restituer des propriétés mécaniques, et les bouchages esthétiques. Ils peuvent être colorés dans la masse et reçoivent généralement un traitement de surface postérieur (texture et coloration).

Syn. : comblement

Voir aussi : masticage

Le ragréage est l'étape de dernière main d'une construction ou du ravalement d'un édifice, consistant à en éliminer toutes les imperfections. Employé improprement dans le domaine de la sculpture architecturale pour un bouchage de surface de parties non jointives d'un assemblage ou d'une fente.

Voir : rejointoyage

**Bouche-pores**, n. m. • Couche préparatoire pouvant être appliquée sur un support en vue d'en réduire la porosité avant sa polychromie ; le bouche-pores est constitué d'un liant, d'une charge et éventuellement de pigments (parmi lesquels souvent l'ocre jaune).

**Brasure**, n. f. • Assemblage à chaud par apport d'un métal ou d'un alliage plus fusible que les métaux à réunir.

**Brillant**, adj. • Qui possède un éclat, par réflexion totale ou partielle de la lumière. Antonyme : mat

**Brisure**, n. f. • Voir : cassure

**Brocart appliqué** • Décor en relief, appliqué sur une œuvre sculptée ou peinte pour imiter des étoffes façonnées de différents types enrichies au tissage de fils d'or et d'argent et communément appelées brocarts, ou



des broderies. Ces décors font toujours intervenir une feuille d'étain, ils sont quasiment toujours dorés et généralement rehaussés de couleur.

Voir aussi : application, décor moulé, feuille métallique

**Bronzage**, n. m. • Technique de finition consistant à réaliser une patine artificielle de couleur, allant du brun au noir, par patine chimique (sur le fer et le cuivre), application d'un mélange à base de poudre de bronze (bron-zine, sur plâtre, stuc...), dépôt électrolytique de bronze (alliage cuivre-étain ; voir aussi : galvanoplastie).

**Bronzine**, n. f. • En polychromie ou dans les arts décoratifs, poudre de bronze ou de laiton agglutinée par des liants variés fréquemment utilisée pour imiter le bronze ou l'or. Dans les interventions anciennes, elle était employée pour retoucher les lacunes des dorures ou feuilles métalliques jaunes.

Voir aussi : bronzage, dorure, poudre métallique

**Brossage**, n. m. • Opération de nettoyage manuel au moyen de brosses plus ou moins dures en vue d'éliminer des dépôts non adhérents et des concrétions préalablement traitées ou non.

Voir aussi : dépôt superficiel

**Brûlure**, n. f. • Dégradation localisée d'un matériau par combustion partielle ou calcination, sous l'effet de la chaleur ou de produits caustiques.

**Brunissage**, n. m. • Technique de finition consistant à donner un poli brillant à une surface en l'écrasant de façon répétée à l'aide d'outils en matériaux durs et polis, les brunissoirs.

Voir aussi : argenture à la feuille par brunissage, argenture polie, dorure à la feuille par brunissage, dorure polie

**Bûchage**, n. m. • Opération consistant à pratiquer, à l'aide d'outils de taille, et à intervalles réguliers et rapprochés, des encoches rendant une surface irrégulière de façon à favoriser l'accrochage mécanique d'un matériau à ajouter, lors d'interventions anciennes.

En français désigne aussi l'élimination des parties saillantes d'une sculpture, par vandalisme. En peinture murale, il s'effectue soit en cours d'élaboration quand l'arriccio est trop uniforme pour permettre une bonne accroche des couches d'enduit, soit lors d'une intervention sur une peinture qui doit être recouverte par un autre enduit, qui peut ou non être peint, à sec

ou à fresque. On utilise des outils comme des burins, pointes, etc.

**Bulle**, n. f. • Petite cavité plus ou moins sphérique dans un matériau ou un revêtement, pouvant s'être ouverte en surface, due à un emprisonnement de gaz au moment d'un moulage, d'un coulage ou d'un modelage.

Voir aussi : soufflure



## C

**Cabochon**, n. m. • Pierre précieuse ou semi-précieuse simplement arrondie, polie et non taillée à facettes. En sculpture et en polychromie, incrustation de verre coloré ou de cristal de roche.

**Cadre**, n. m. • Ce qui circonscrit une peinture, un relief sculpté, etc. ; le cadre peut être partie intégrante de l'œuvre (dans ce cas on le nomme aussi encadrement) ou être un objet autonome.

**Calcin**, n. m. • Couche d'épaisseur millimétrique, plus dure et dense que la pierre, souvent colorée, formée à la surface des pierres calcaires par précipitation de carbonate de calcium et d'autres sels minéraux sous l'effet de l'évaporation de l'eau de carrière. Improprement appelé aussi patine.

**Carnation**, n. f. • Couleur et apparence des chairs d'une personne, quel que soit le matériau mis en forme ; en peinture, ensemble des couches picturales représentant les chairs.

**Cartapesta**, n. f. • Voir : carton-pâte

**Carton-pâte**, n. m. • Carton mis en forme (par moulage ou modelage) composé de papier broyé, détrempe dans l'eau et additionné de colle.

Syn. : cartapesta

**Carton-pierre**, n. m. • Carton mis en forme (par moulage ou modelage), en général sur une armature, composé de papier broyé, détrempe dans l'eau et additionné de colle forte, de terre, de craie et d'huile de lin.

**Caséine**, n. f. • Substance protéique contenue dans le lait, obtenue par traitement du lait écrémé ou du fromage. Elle est insoluble dans l'eau, mais l'est dans les bases avec lesquelles elle forme un composé à haut pouvoir adhésif. On la trouve utilisée comme liant des pigments, et comme adhésif sur les bois et les plâtres. Les manuels du XIX<sup>e</sup> siècle indiquent son utilisation en restauration : en réaction avec l'ammoniaque, elle forme le caséate d'ammonium, utilisé comme liant des retouches ; mêlée à la chaux elle forme le caséate de calcium employé comme adhésif et consolidant.

**Cassure**, n. f. • Rupture complète du matériau constitutif résultant d'une action mécanique (contrainte) ou de phénomènes de désagrégation, avec conservation ou perte de fragments ou de parties.

Syn. : brisure, fracture

**Chamotte**, n. f. • Argile cuite broyée à divers degrés de finesse ; elle est utilisée comme dégraissant dans certaines pâtes céramiques crues ; elle limite les retraits de séchage et de cuisson des objets façonnés et prévient leur déformation.

**Champignon**, n. m. • Les champignons responsables d'altération des matériaux qui nous occupent sont des micro-organismes eucaryotes, hétérotrophes, pluricellulaires auxquels viennent s'ajouter quelques formes macroscopiques (basidiomycètes) qui attaquent les supports ligneux et parfois les enduits. Dans les colonies fongiques la totalité des hyphes (cellules fondamentales) constitue le mycélium végétatif, dont naît le corps fructifère (mycélium reproductif). Les champignons prospèrent en présence d'air, d'eau, de sources organiques de carbone et à une température (optimale) comprise entre 20 et 30° C. Les altérations sont de type physico-chimique et s'expliquent par le fait que les champignons vont puiser dans le substrat, les éléments nutritifs indispensables, par l'émission de substances variées éventuellement pigmentées, et par la pénétration du mycélium végétatif dans le substrat. Les colonies fongiques recouvrent la surface sous des formes variées :

- voiles plus ou moins uniformes et minces, de couleur variant du jaune au rouge, au brun ou au vert, mais aussi du blanc au noir,
- plots ou petites ponctuations plus ou moins prédominantes de couleur variée.

**Chanci**, n. m. • Effet optique de blanchiment dû à la micro-fissuration d'un film.

**Charge**, n. f. • Matière solide, organique ou non, inerte ou non, qui, ajoutée à un liant organique ou minéral, modifie les propriétés mécaniques d'un mortier, d'une préparation, d'une couche picturale, etc. par augmentation de la viscosité ou modification de la densité, et limite le retrait du produit final. Elle peut aussi améliorer les caractéristiques de prise du liant.

**Charnière**, n. f. • Attache articulée composée de deux pièces de métal ou ailettes réunies par un axe commun autour duquel l'une au moins peut tourner librement. À distinguer du gond. Voir aussi : assemblage

**Chevillage**, n. m. • Opération consistant à introduire une cheville destinée à bloquer un assemblage en force. Employé à tort pour goujonnage.

**Cheville**, n. f. • Morceau de bois débité dans le fil, de forme tronconique destiné à bloquer



un assemblage par encastrement en force, ou parfois à boucher un trou.

**Chiquetage**, n. m. • Opération consistant à pratiquer des entailles dans la terre fraîche sur les plans d'une sculpture ou d'une céramique en vue d'améliorer l'accrochage mécanique d'adjonctions ou de parties constitutives rapportées à l'aide de barbotine.

**Ciment**, n. m. • Produit obtenu par cuisson à haute température d'un mélange de chaux et d'argile, additionné ensuite de plâtre (3 à 5 %) pour modifier les caractéristiques de la prise (autres adjuvants : cendres volantes, pierre calcaire, laitier de hauts-fourneaux). Son utilisation en restauration (injection et consolidation des murs et des enduits, remontage d'œuvres lapidaires, etc.) est dommageable en raison d'une part de la présence de substances alcalines provenant des argiles, et d'autre part des sels solubles produits par réaction avec la pierre. En raison de sa basse porosité, il constitue une barrière à la circulation de l'eau dans la structure des œuvres en matériaux poreux, provoquant la cristallisation de sels solubles (par exemple entre le parement et les enduits en ciment, ou aux endroits des joints). Sa très grande résistance mécanique rend son usage souvent incompatible avec les matériaux anciens. Il en existe différentes sortes, en fonction de la composition, on parle de ciment de Portland composite, ciment de haut-fourneau et de ciment composé.

À une période récente, des produits à basse teneur en sels et en alcalins (inférieure à 0,2 %) sont apparus pour le domaine de la conservation.

**Cirage**, n. m. • Intervention ancienne. Opération consistant à poser sur une œuvre une couche de cire, et par extension de matière d'aspect cireux (stéarine, paraffine) pour en protéger l'épiderme ou pour des raisons esthétiques (cirage des bois décapés).

Voir aussi : couche de protection

**Cire**, n. f. • Mélange naturel ou artificiel d'esters d'acides gras supérieurs utilisé comme liant, adhésif, agent isolant ou masse. La cire est employée en peinture comme liant ou comme additif des vernis pour en atténuer la brillance, et en sculpture dans la technique du modelage et de la fonte à cire perdue. D'origine animale ou végétale, la cire est usuellement désignée par le nom de l'espèce végétale (cire de carnauba) ou animale (cire d'abeille, cire de cochenille) dont elle provient. Il existe

aussi des cires d'origine minérale, auxquelles s'ajoutent celles dérivées du pétrole (cire de paraffine, cire microcristalline). Les cires à modeler peuvent comprendre toutes sortes d'additifs (corps gras, résine, pigments ou colorant, farine, fécule, amidon).

L'utilisation comme liant, mentionnée par Pliny et dans le manuscrit de Lucques, disparut au tournant du IX<sup>e</sup> siècle pour réapparaître au XVIII<sup>e</sup> siècle en relation avec le retour de la peinture à l'encaustique. La cire la plus utilisée comme liant est probablement la cire d'abeille. En restauration, en particulier dans le passé, la cire entre dans la composition des fixatifs, adhésifs, et des bouchages et masticages.

**Ciselure**, n. f. • Technique de décor de traits et de surfaces enfoncés pratiqués sur le métal sans enlèvement de matière. Dans le cas du métal en feuille épaisse ou en plaque, les motifs ciselés sont visibles au revers.

**Clavette**, n. f. • Petit élément métallique employé dans les assemblages et passé dans l'ouverture d'une grosse cheville ou d'un tenon pour l'immobiliser.

Voir aussi : assemblage à la romaine

**Clé**, n. f. • Voir : clef

**Clef**, n. f. • I. Saillie de forme le plus souvent hémisphérique sur les pièces d'un moule ou sur la coupe des parties d'une sculpture, et qui, en pénétrant dans un négatif de même forme (contre-clef) dans l'élément en vis-à-vis, facilite la mise en place des deux parties.

II. Cheville rectangulaire de bois dur assurant le serrage de certains assemblages.

**Clivage**, n. m. • Action de cliver, i.e. de fendre un matériau dans le sens naturel de ses couches. Impropre pour le bois.

Voir aussi : délitage, fendage

**Clouque**, n. f. • Déformation bombée de l'épiderme d'un matériau ou d'un film, formée sous l'action de contraintes mécaniques dues aux mouvements du support, à la cristallisation de sels solubles, à l'évaporation d'un liquide, ou à la chaleur.

**Clou**, n. m. • Tige de métal, à l'extrémité pointue, servant à fixer, assembler, et suspendre.

**Collage**, n. m. • Mode d'assemblage. Opération consistant à joindre et faire adhérer deux surfaces à l'aide d'un adhésif ou d'une pâte plus ou moins adhésive (exemple « collage au plâtre »).

**Colle**, n. f. • Substance naturelle (d'origine animale ou végétale), employée comme adhésif ou comme liant. Les colles animales sont



obtenues par traitement des vessies natatoires et de la peau séchée et dessalée de certains types de poissons (ichtyocolle), ou des os et tissus conjonctifs des herbivores (colle de peau, colle de peau de lapin, colle de peau de bovin, colle de nerf, colle d'os, colle Totin). Les colles fortes, impures mais à fort pouvoir adhésif, sont utilisées principalement pour les travaux d'ébénisterie ; comme liant on préfère les gélatines plus claires et pures, en particulier celles obtenues par traitement des chutes de parchemin. En raison de sa facilité de production et d'utilisation, de sa compatibilité avec les pigments et de son modeste coût, elle a été très largement utilisée dans la peinture murale soit comme liant (peinture à la colle) soit, dans les interventions de restauration, comme consolidant organique ou comme adhésif. La colle végétale la plus utilisée est la colle de farine ; on l'emploie pour l'encollage des feuilles constituant les cartons préparatoires, et pour les interventions de *facing* dans la phase préparatoire du *stacco*.

Voir aussi : consolidation, détrempe

**Colorant**, n. m. • Substance d'origine naturelle, végétale ou animale, ou synthétique, soluble dans un solvant et apte à teindre une matière par liaison chimique avec celle-ci. Précipité sur un substrat minéral, il forme un pigment organique appelé *laque*, qui peut être utilisé en technique picturale.

Voir aussi : teinture

**Coloration**, n. f. • Voir : altération chromatique

**Comblement**, n. m. • Voir : bouchage

**Compresse**, n. f. • Matières souples de compositions variées (*masse de la compresse* et liquide) appliquées localement à la surface des œuvres dans un but de traitement. Elles permettent un contact prolongé entre un principe actif liquide et la surface à traiter, en limitant sa pénétration et en contrôlant son évaporation.

**Concrétion**, n. f. • Agrégat cristallin compact, incrusté ou non, formé à la surface d'un matériau pierreux, métallique ou céramique.

Voir aussi : croûte noire

**Consolidation**, n. f. • Opération consistant à renforcer la résistance mécanique d'un matériau ou d'une œuvre structurellement affaiblis (*décohésion*, *désagrégation*, détachement), soit en interne par imprégnation ou infiltration à l'aide d'un consolidant fluide, minéral ou organique, destiné à tapisser l'intérieur du réseau de vides et/ou des zones détachées, en améliorant

la cohésion et l'adhésion entre les composants d'une œuvre, soit en externe par ajout de renforts ou de liens mécaniques (*agrafe*, *clou*, etc.).

Voir aussi : consolidation par imprégnation, désordre statique, masticage, perte de cohésion

**Consolidation par imprégnation** • Technique de consolidation par absorption d'un produit consolidant sous forme liquide. L'imprégnation est obtenue par apport de matière minérale ou organique destinée à tapisser l'intérieur du réseau de vides, au moyen d'un goutte-à-goutte, par compresses (de coton, de papier japon, etc.) ou par application répétée au pinceau. Le choix de la méthode et la concentration du produit sont fonction du consolidant sélectionné et de l'état du matériau à traiter.

Voir aussi : désagrégation, pulvéulence

**Contrainte**, n. f. • Forces mécaniques qui s'exercent dans une structure, un assemblage, un montage, un matériau, etc., et qui peuvent entraîner des déformations, des affaissements, voire des ruptures, etc.

**Corrosion**, n. f. • Phénomène physico-chimique résultant de la réaction entre un métal et son environnement. Elle se traduit par la transformation partielle ou totale d'un métal en sels métalliques par réaction avec une substance oxydante (corrosion de surface, de patine, d'armatures, rouille). Elle peut être superficielle et locale, superficielle et uniforme ou intergranulaire.

Voir aussi : oxydation

**Couche de protection** • Couche ou film posé sur une œuvre en fin d'intervention pour la protéger de l'influence des agents extérieurs. Dans le cas du métal, elle vise à empêcher la reprise d'une corrosion. Dans l'élaboration d'une œuvre, certaines couches de finition (*patine artificielle*) sont aussi des couches de protection.

**Couche picturale** • Couche fine et continue, composée de pigments dispersés dans un liant et posés sur la préparation. Divers additifs, tels des charges, plastifiants, diluants et solvants peuvent intervenir dans sa mise en œuvre. La couche picturale est chargée de transmettre l'image ou de la mettre en valeur.

**Couche préparatoire** • Voir : préparation, sous-couche

**Coulage**, n. m. • Technique de mise en forme d'un matériau fluide dans un moule (*moulage*). En sculpture, l'observation de l'intérieur des exemplaires permet de déterminer selon quelle



méthode le coulage a été effectué (coulage à la volée, coulage à l'imprimé).

**Coulure**, n. f. • Trace ou dépôt laissé par une traînée de matière liquide, ayant pu causer une pénétration de salissure ou une dissolution.

**Couronne de corrosion**, n. f. • Corrosion formée au périmètre d'une zone après évaporation d'un liquide.

**Couture de moule**, n. f. • Bourrelet laissé à la surface d'une œuvre coulée ou moulée par l'excédent du matériau, qui a rempli les interstices séparant les pièces du moule. Les coutures forment un réseau différent selon les types de moules. Elles sont généralement éliminées dans la dernière phase de l'élaboration.

Voir aussi : coulage, moulage, réparation, réseau de coutures

**Craquelure**, n. f. • Rupture d'une couche de revêtement (revêtement céramique, verniss, couche picturale ou préparation), perpendiculairement à la surface. La formation et la morphologie des craquelures sont à mettre en corrélation avec la technique d'exécution (nature du support, caractéristiques du liant, etc.), les conditions de conservation (variations thermohygrométriques, etc.), l'intervention de l'homme (chocs, manipulations, etc.). Selon leur mode de formation, on distingue les craquelures en craquelures de séchage, causées principalement par les contractions imposées à la couche picturale par la perte de composants volatils, et en craquelures d'âge, à mettre surtout en relation avec les variations dimensionnelles du support.

Elle peuvent présenter un réseau de forme variée, multidirectionnel ou de sens privilégié (parallèle ou perpendiculaire au fil du bois, concentriques, en arête de poisson, en escarrot, etc.)

**Cristallisation**, n. f. • Phénomène physico-chimique par lequel un corps passe à l'état de cristaux. Caractérise la phase de croissance des cristaux d'un sel soluble (cristallisation de sels solubles), d'un corps gras, etc., notamment par variation de température et évaporation du solvant.

**Cristallisation de sels solubles** • Dans la peinture murale et les matériaux poreux en général (pierre, céramique, etc.), les sels présents en solution sursaturée cristallisent différemment selon leur nature, les conditions environnementales et les caractéristiques du substrat. Ils peuvent subir des cycles de solubilisation et de recristallisation selon l'hygrométrie

de l'atmosphère ambiante et du matériau. Les manifestations symptomatiques consistent en efflorescence et subflorescence selon que la cristallisation se manifeste à la surface ou sous l'épiderme du matériau.

Voir aussi : infiltration, remontée capillaire, sels solubles

**Croûte noire** • Concrétion englobant des poussières, des cendres volantes (*fly ashes*) et des suies cimentées par du gypse, se développant sur les surfaces protégées des ruissellements en milieu pollué. Sur les pierres calcaires, le gypse (sulfate de calcium dihydraté) peut résulter de la transformation chimique du carbonate en sulfate. Le gypse peut aussi provenir de l'atmosphère polluée.

Voir aussi : sulfate de calcium, sulfo-calcin



# D

**Débit**, n. m. • Division d'une grume en la fendante ou en la sciant.

On distingue notamment le débit sur quartier et le débit sur dosse.

**Débit sur dosse** • Une pièce de bois est dite « débité sur dosse », lorsque sa surface principale est dans le plan des cernes annuels (plan tangentiel).

**Débit sur quartier** • Une pièce de bois est dite « débité sur quartier », lorsque sa surface principale est dans le plan des rayons médullaires (plan radial).

**Décalage**, n. m. • Rupture de continuité et ressaut dans un volume, engendrant la saillie d'un plan, à la suite soit d'une altération de la structure interne d'une sculpture, soit d'un remontage antérieur incorrect.

**Décapage**, n. m. • 1. Dans l'élaboration d'une œuvre en métal, élimination des oxydes recouvrant une œuvre en métal coulé, par des méthodes chimiques (bains d'acide, etc.) ou mécaniques (brossage, abrasion, etc.).

2. Intervention ancienne : opération consistant à éliminer d'une surface les couches de revêtements, d'oxydation par des procédés chimiques, mécaniques ou électrolytiques. En sculpture, désigne plus particulièrement un enlèvement radical de toutes les couches de revêtements (polychromie) y compris originale.

**Déchirure**, n. f. • Rupture accidentelle et irrégulière dans un matériau souple (toiles, feuilles ou plaques de métal, etc.).

**Décirage**, n. m. • Opération consistant à retirer les différentes couches de cires apposées sur une œuvre lors d'interventions anciennes (cirage).

Voir aussi : nettoyage

**Décohésion**, n. f. • Voir : perte de cohésion

**Décollement**, n. m. • Dans un collage, détachement d'un élément ou d'un fragment par perte d'adhésion.

**Décoloration**, n. f. • Phénomène d'altération qui se manifeste par une perte d'intensité de la couleur. Elle concerne en particulier les colorants organiques et les laques plus instables à la lumière, et par conséquent sujets au pâlissement.

Voir : altération chromatique

**Décomposition**, n. f. • Destruction progressive par voies chimique, biochimique ou physique d'un matériau composé, entraînant une modification profonde de ses propriétés jusqu'à dénaturation complète.

**Décor à la goutte** • En français, appellation courante pour un décor a pastiglia, réalisé à main levée.

**Décor en creux** • Réalisé à main levée, le décor en creux peut enlever de la matière ou l'enfoncer par gravure, incision, ciselure ou poinçonnage dans la matière sèche ou encore plastique. En peinture murale les décors en creux sont exécutés dans l'enduit encore plastique, soit par incision avec une pointe métallique, soit par impression de poinçons ou de cachets de forme et de nature variées. Dans la peinture à fresque des xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles on utilise une baguette de bois pour imprimer en creux les rayons des auréoles. Antonyme : décor en relief

**Décor en relief** • Décor créé par une masse plastique soit modelée soit moulée à part et rapportée à la surface de l'œuvre ou par incrustation de matériaux divers (corde, verre, cupules métalliques...). Dans la peinture murale à fresque la masse du relief est en général réalisée dans le même mortier que celui de l'enduit, modelé au pinceau ou à la spatule, en fonction de la forme du relief (auréole, feuillage...) et de la fluidité de la pâte. L'application d'éléments moulés est moins fréquente.

Antonyme : décor en creux

Voir aussi : application, brocart appliqué, décor moulé, pastiglia, Pressmasse

**Décor moulé** • Décor en relief réalisé par estampage ou coulage d'une pâte plastique dans une matrice gravée, avec ou sans feuille d'étain. La feuille d'étain, conservée dans la stratigraphie, fonctionne comme agent démoulant ou support de reliefs plus grands, plus minces ou plus complexes. La composition de la masse d'empreinte permet de les diviser en nature grasse (cire ou mélange oléo-résineux) ou nature maigre (colle chargée de craie).

Les décors moulés peuvent être utilisés comme éléments isolés sur un fond peint, juxtaposés pour recouvrir entièrement une surface ou encore recouvrir des bordures sous forme de rubans. Jusqu'au début du xv<sup>e</sup> siècle ils servent à imiter principalement de l'orfèvrerie, par la suite ils reproduisent des textiles (brocarts appliqués).

**Défaut**, n. m. • Anomalie d'un matériau ou dans une œuvre, d'origine naturelle ou résultant



de sa mise en œuvre, introduisant une hétérogénéité d'ordre esthétique ou mécanique.

**Déformation**, n. f. • Modification accidentelle d'une forme due à des causes physiques (chaleur, choc, contrainte, etc.).

En peinture murale, désigne en particulier le changement de profil des couches de préparation et des couches picturales à la suite de désordres statiques. Elle s'accompagne de perte d'adhésion, de détachements et de déplacages éventuellement non visibles (entre les couches d'enduit).

Voir aussi : soulèvement, vandalisme

**Dégagement**, n. m. • En sculpture et peinture, opération mécanique ou chimique consistant à remettre au jour une surface par élimination de ce qui la recouvre (repeints, badigeons, etc., à l'exception de la salissure). Employé à tort pour désigner l'enlèvement d'une couche.

Voir aussi : élimination de repeints

**Dégradation**, n. f. • Voir : altération

**Dégraissant**, n. m. • Matériaux organiques ou minéraux, bruts ou élaborés, inclus naturellement dans l'argile ou ajoutés à une argile grasse pour diminuer son excès de plasticité, et limiter le retrait au séchage et à la cuisson.

Voir aussi : chamotte

**Déjection animale** • Excréments d'insectes ou d'oiseaux (pigeons, etc.), contenant des substances acides susceptibles de réagir avec un substrat infesté. Les excréments d'oiseaux (contenant des phosphates de calcium et de potassium et fortement chargés en produits ammoniacués) peuvent constituer un milieu de culture pour des micro-organismes (infection).

Voir aussi : infestation

**Délitage**, n. m. • Dissociation d'une pierre sédimentaire en plaques parallèles au lit de la roche (couches de stratification), qui peut s'opérer volontairement pour diviser un bloc (clivage) ou non.

**Démontage**, n. m. • Désassemblage des différentes parties d'une œuvre ou d'un ensemble lors d'une restauration, d'un déplacement, etc.

Voir aussi : assemblage

**Déplacage**, n. m. • Détachement par clivage de tout ou partie d'une couche constitutive ou de toute l'épaisseur d'un revêtement, à la suite d'une perte d'adhésion, soit entre les couches soit entre la couche inférieure et le support.

**Dépolissage**, n. f. • Phénomène d'origine mécanique (abrasion), physique (altération des propriétés physiques) ou chimique (altération

de la composition ou de la conformation moléculaire) ayant pour conséquence de rendre mate (mat) à un niveau macroscopique une surface originellement polie et plus ou moins réfléchissante.

**Dépôt incrusté** • Dépôt en strates, compact et adhérent en général très fortement au support, composé de substances rarement solubles, principalement des carbonates déposés par l'eau dure. Sur les matériaux poreux calcaires, on constate une certaine incrustation du dépôt dû à la recristallisation du carbonate de calcium endogène dissous dans un premier temps par une eau riche en acide carbonique. Si le dépôt est dû à une attaque biologique, il se manifeste comme une couche superficielle, d'importance et de consistance notable, formée de lichens aux colorations diverses (noir, blanc, rouge).

**Dépôt superficiel** • Amas de matières étrangères de diverses natures (poussière, détrit, terre, déjections animales), d'épaisseur variable, accumulé à la surface d'un matériau. Il présente en général peu de cohésion et adhère peu au substrat.

**Dépoussiérage**, n. m. • Opération consistant à débarrasser une œuvre des particules accumulées à sa surface, le plus souvent à sec, par exemple par aspiration.

Voir aussi : brossage, empoussièrem, nettoyage mécanique

**Dé-restauration**, n. f. • Néologisme français désignant le retrait d'interventions anciennes. Enlèvement d'une partie ajoutée (adjonction) ou d'une restauration d'une œuvre sculptée pour des raisons diverses (structurelles, esthétiques, etc.).

**Désagrégation**, n. f. • Phase ultime de la perte de cohésion d'un agrégat, caractérisée par le détachement de particules (grains, cristaux, etc.) entraînant la perte de parties importantes sous l'effet de l'action des sels solubles, de l'érosion éolienne, etc.

**Désinfestation**, n. f. • Traitement biocide consistant à enrayer une attaque par un micro-organisme (algues, bactéries, champignons microscopiques) sous forme soit de spores, soit végétative. Les produits choisis ne doivent pas interférer chimiquement avec le substrat, ni être nocifs pour l'opérateur ; ils doivent avoir une certaine durée d'action pour garantir ainsi un effet préventif.

Voir aussi : biocide, biodétérioration

**Désinfestation**, n. f. • Traitement consistant à enrayer un envahissement ou une attaque



par des organismes non microbiens (animaux, végétaux, champignons), en particulier les insectes xylophages. Il s'effectue par traitement biocide : application locale de liquide, gazage en chambre étanche, suppression d'oxygène (anoxie). Dans le choix du produit et les modalités d'intervention, on privilégie les matériaux et les méthodes qui n'interfèrent pas avec les matériaux constitutifs, ne sont pas nocifs pour l'opérateur, et présentent un caractère préventif.

Voir aussi : biocide, biodétérioration, désherbant, infestation végétale

**Désordre statique** - Dégradation engendrée dans la structure d'une œuvre sollicitée par des contraintes ou par des charges mal réparties ou supplémentaires. Les modifications de structures architectoniques (surélévation, démolition des sols ou des parements, percement, remaniement), ou, pour les sculptures, un mauvais soclage ou une faiblesse des armatures sont parmi les causes les plus fréquentes, provoquant des déformations ou des dommages irréversibles. Les causes peuvent en être naturelles (tremblement de terre, mouvement de terrain) ou dues à l'intervention humaine (travaux sur le bâtiment). La dégradation s'accompagne souvent de manifestations plus ou moins visibles (dans la structure murale, formation de lézardes, écrasement, déformations permanentes dues à des décalages de parties du mur). En sculpture, voir aussi : cassure, fente

**Desquamation**, n. f. • Détachement de pellicules de matière de la surface d'un matériau. En sculpture, les pellicules se détachent parallèlement à la surface de matériaux exposés aux pluies, indépendamment du litage dans le cas des pierres, ou des feuillets et du sens de pressage dans le cas des terres cuites.  
Voir aussi : délitage

**Dessalement**, n. m. • Opération consistant à extraire les sels solubles présents dans un matériau poreux (enduit, céramique, pierre...) en les faisant migrer à l'extérieur par une mise en solution au moyen de compresses (couche de papier, pulpe de papier ou de cellulose, eau déminéralisée), par immersion ou par électrophorèse.

Syn. : désalinisation

Le dessalement d'une peinture murale s'effectue au moyen de compresses seulement durant la phase d'assèchement de la maçonnerie pour empêcher la cristallisation de sels sous la surface peinte préventivement consolidée.

L'intervention peut être dangereuse, si l'enduit souffre d'une perte de cohésion, et n'est par conséquent réalisée qu'en cas de teneur en sels très élevée dans la structure.

Voir aussi : consolidation, désagrégation, pulvéulence

**Détrempe**, n. f. • Technique picturale, aussi désignée par le vocable italien *tempera*, faisant appel à un liant organique de type aqueux, c'est-à-dire soluble dans l'eau, tels que la colle, l'œuf ou la gomme.

**Dévernissage**, n. m. • Opération consistant à ôter un vernis non original au moyen de solvants, de procédés mécaniques...

Voir aussi : vernissage, nettoyage

**Diffusion**, n. f. • Propagation d'un liquide dans un matériau poreux (plâtre, terre, polychromie, etc.) pouvant provoquer une imprégnation.

**Dilatation**, n. f. • Phénomène physique caractérisé par une augmentation de longueur ou de volume d'un matériau sous l'effet d'une variation de température. Improprement utilisé pour gélifraction et gonflement. Antonyme : constriction.

Voir aussi : retrait

**Dissolution**, n. f. • Passage en solution d'un ou de plusieurs constituants d'un solide sous l'action d'un solvant, le plus souvent de l'eau. Les dissolutions peuvent affecter les pierres calcaires, les marbres, les albâtres, les plâtres, les revêtements, etc. et provoquer une érosion de la surface. Désigne aussi le résultat.

**Distorsion**, n. f. • Déformation d'un matériau sous l'effet d'une torsion d'origine interne (gauchissement) ou externe.

**Documentation**, n. f. • Action de rechercher ou de réunir des documents pour appuyer une étude, une thèse : archives historiques, photographies, radiographies, résultats d'analyse de laboratoire, dessins techniques, rapport d'étude et de traitement. Désigne aussi l'ensemble des documents recueillis.

Voir aussi : examen stratigraphique, restitution graphique

**Dorure**, n. f. • Couche d'or (pur ou en alliage) appliquée à la surface d'un objet, sous forme de poudre, de feuille ou de dépôt, selon différentes techniques. Désigne aussi ces techniques. L'effet de dorure peut aussi être obtenu de diverses autres façons.

Voir aussi : bronzage, vermillonner

**Dorure à l'amalgame** - Décor utilisant un amalgame d'or et de mercure. Après application, l'amalgame est chauffé, le mercure s'évapore



et la couche d'or déposée diffuse très légèrement dans le métal de base en assurant une bonne adhérence.

**Dorure à l'eau** • **Dorure à la feuille** à froid sur assiette, polie (dorure polie) ou laissée mate (dorure mate).

Voir aussi : mat

**Dorure à l'huile** • **Dorure à la feuille** à froid à mordant oléagineux qui ne peut être brunie et est par conséquent mate.

Voir aussi : dorure mate, mat, mixtion

**Dorure à la feuille** • Décor par application à chaud ou à froid de feuilles d'or plus ou moins épaisses.

**Dorure à la feuille au mercure** • Décor où des feuilles d'or très fines sont appliquées sur la surface à dorer enduite de nitrate de mercure. L'évaporation du mercure à chaud provoque la fixation des feuilles d'or sur le métal à dorer.

**Dorure à la feuille par brunissage** • Décor où les feuilles d'or sont forcées à adhérer en plusieurs couches au métal à dorer par frottements répétés au brunissoir et passage au feu entre chaque opération.

Voir aussi : brunissage

**Dorure à la poudre** • Technique utilisant du métal en poudre (en particulier or et argent) agglutiné par un liant (gomme, colle animale, blanc d'œuf) et appliqué au pinceau pour réaliser des décors délicats, tels que des rehauts lumineux, des bordures de vêtements. La poudre d'or est quelquefois additionnée de pigments pour obtenir des tons changeants. Cette technique qui prend le nom du récipient de la poudre (à la coquille) fut largement pratiquée en miniature et connut une grande faveur au xv<sup>e</sup> siècle.

Syn. : or coquille, or à la coquille

Voir aussi : poudre métallique

**Dorure au mercure** • Voir : dorure à l'amalgame

**Dorure brunie** • Voir : dorure polie

**Dorure électrolytique** • Décor par dépôt électrolytique d'or.

**Dorure mate** • **Dorure à la feuille** à froid ne présentant pas d'aspect brillant ; c'est-à-dire soit une dorure à mordant oléagineux (dorure à l'huile), soit sur une dorure à l'eau non brunie et éventuellement matée de surcroît à la colle.  
Voir aussi : mat, matage, mixtion

**Dorure par plaquage de feuilles d'or** • Décor où les feuilles d'or sont plaquées par martelage et repliage des bords, avec ou sans rainurage de la surface à dorer.

**Dorure polie** • **Dorure à l'eau** présentant un aspect poli et brillant à la suite du brunissage, cette dorure à liant aqueux s'applique sur une préparation sur laquelle est apposée une assiette.  
Syn. : dorure brunie

**Duramen**, n. m. • Partie centrale du bois, souvent de coloration plus marquée, différent des parties externes (écorce, aubier) par ses propriétés et sa durabilité. Le duramen est parfait du point de vue technologique parce qu'il ne contient plus de tissus vivants ou fonctionnels, qu'il est plus lourd, plus dur et aussi plus durable ; il est moins sensible que l'aubier aux attaques d'insectes xylophages et de champignons.  
Syn. : bois parfait. Employé pour « bois de cœur », qui est à proscrire.



## E

**Écaillage**, n. m. • Formation d'une pellicule fragmentée liée à la perte d'adhésion d'un revêtement ou à la perte de cohésion de l'épiderme d'un matériau. En céramique, le phénomène est dû à une différence de dilatation entre la couche de revêtement et le tesson.

**Éclaboussure**, n. f. • Voir : projection

**Éclaircissement**, n. m. • Variation chromatique caractérisée par une augmentation de la luminosité ; traitement effectué dans les lacunes des revêtements laissant apparaître le bois, dans un but de réintégration chromatique et comme alternative à une retouche.

**Éclat**, n. m. • Cassure superficielle provoquée par un choc. Désigne aussi le fragment détaché.

**Éclatement**, n. m. • Défaut ou altération. Rupture localisée provoquée par la corrosion ou le gonflement d'armatures, le gel (gélifraction), la crystallisation de sels solubles, les chocs thermiques (incendie, accident de cuisson des terres cuites) et accompagnés souvent de cassures ou de déformations.

**Écrasement**, n. m. • Déformation en creux sous l'effet d'une pression locale provoquant une compression de la matière et pouvant s'accompagner d'un émiettement.

**Efflorescence**, n. f. • Agrégat cristallin de faible cohésion (aiguilles, filaments arborescents, etc.), formé à la surface d'un matériau par crystallisation de sels solubles.

En peinture murale, le phénomène est sensiblement moins grave que les subflorescences, en ce sens qu'il n'induit pas de sollicitations mécaniques importantes, mais il occasionne toujours un blanchiment de la surface. Il s'observe en général dans des conditions de lente évaporation, en cas d'humidité relative élevée et de ventilation ralentie dans l'espace proche de la surface.

**Égrésage**, n. m. • Technique de finition d'une sculpture en pierre précédant l'adoucissage et le polissage. L'égrésage consiste à éliminer par abrasion les traces laissées par les outils de taille, anciennement au moyen de boules de grès.

**Empoussièrément**, n. m. • Dépôt de particules solides sans cohésion modifiant l'aspect de l'œuvre.

**Encadrement**, n. m. • Action de circonscrire un relief sculpté en y ménageant ou en lui ajoutant un cadre.

**Encollage**, n. m. • Couche de colle appliquée dans un but d'isolation avant de préparer (préparation) ou de polychromer une œuvre. En sculpture, ce terme désigne aussi les couches intermédiaires d'isolation lors des étapes de polychromie.

Improprement appelé apprêt, terme désignant l'encollage des textiles.

Voir aussi : couche préparatoire

**Encrassement**, n. m. • Dépôts agglomérés de matières adhérant fortement à l'épiderme d'une œuvre sur une surface importante.

**Enfoncement**, n. m. • Déformation en creux sous l'effet d'un choc local provoquant une dépression avec ou sans rupture de la surface et sans perte de matière.

**Engobe**, n. m. • Revêtement mince opaque, constitué d'argile en suspension dans l'eau, additionné ou non de matière colorante, posé sur un tesson de céramique ou une œuvre sculptée pour lui donner une surface lisse ou une autre couleur.

**Engraisage**, n. m. • Opération consistant à nourrir un volume par ajout de matière, souvent différente de la matière originale de l'œuvre, en vue de modifier cette dernière.

**Enlèvement de repeint** • Opération consistant à éliminer mécaniquement à sec (scalpel, microsablage), chimiquement (solvants, chélérateurs) ou biochimiquement (enzymes) une ou plusieurs couches picturales (repeints) de manière à en dégager (dégagement) une plus ancienne, voire originale, jugée plus intéressante du point de vue historique et/ou esthétique.

Voir aussi : nettoyage

**Épaufrure**, n. f. • Éclat sur une arête résultant généralement d'un choc.

**Éraflure**, n. f. • Altération produite par une rayure avec arrachage de parcelles de matière dans la couche superficielle d'un matériau.

Syn. : griffure

**Érosion**, n. f. • Action destructrice due à des processus chimiques ou physiques (érosion éolienne, abrasion) qui s'accompagnent d'une perte de matière au niveau de la surface.

Voir aussi : lessivage, ruissellement

**Estampage à la terre** • Technique de moulage à creux perdu dans laquelle le moule est obtenu par pressage de terre crue, de mastic ou de cire sur la sculpture à reproduire. Désigne aussi l'œuvre ainsi obtenue.



## F

**Estampage**, n. m. • Technique de mise en forme d'un matériau plastique, à chaud ou à froid, par pression dans une matrice positive ou négative.

**Estofado**, n. m. • Terme espagnol ou portugais désignant les polychromies de la péninsule ibérique imitant les étoffes façonnées à motifs complexes, enrichies de fils métalliques, en particulier par combinaison des techniques de peinture sur feuille métallique polie, sgraffito, poinçonnage...

**Étai**, n. m. • Renfort en terre soutenant l'intérieur des œuvres modelées en terre destinées à être cuites.

Voir aussi : modelage

**Étau**, n. m. • Dispositif fixé à l'établi, pourvu de mâchoires ou de pointes de métal ou de bois, destiné à tenir fermement la pièce à sculpter.

Voir aussi : traces d'outils

**Évent**, n. m. • Conduit pratiqué dans la paroi d'un moule ou ouverture ménagée dans la paroi d'une œuvre en terre crue, destiné à permettre aux gaz de s'échapper au moment du coulage ou de la cuisson. Dans le cas de la fonte, désigne également le cylindre de métal qui en résulte.

**Évidement**, n. m. • Creux pratiqué dans une œuvre (terre cuite, bois, pierre...) par enlèvement de matière notamment en vue de l'alléger ou de prévenir l'apparition de fentes.

**Examen stratigraphique** • Étude de la composition globale, couche par couche, du ou des revêtements d'une œuvre, par observation de leur superposition et restitution de leur séquence. Cette opération peut être effectuée sur les bords des lacunes ou par ouverture au scalpel d'une échelle ou escalier stratigraphique ou par observation sous microscope de coupes stratigraphiques réalisées à partir de prélèvements.

Voir aussi : documentation

**Excroissance**, n. f. • Volume non désiré formé par un excédent de matière, dans les exemplaires coulés ou moulés.

**Exfoliation**, n. f. • Perte de matière par chute de feuillets délités.

**Exsudation**, n. f. • Suintement occasionné notamment par la migration de corps gras à la surface d'une œuvre.

**Faux tenon**, n. m. • Pièce de bois allongée de section carrée ou rectangulaire et se fichant dans une double mortaise en vue de réaliser l'assemblage de deux parties.

Voir aussi : tenon

**Faux-bois**, n. m. • Technique de polychromie imitant le bois (fréquemment le chêne), utilisant souvent deux couches picturales. La couche supérieure, plus sombre, est travaillée dans le frais de manière à laisser apparaître par endroits la sous-couche claire et à créer un effet de veines, cernes ou mailles.

**Faux-marbre**, n. m. • Technique de polychromie imitant ou évoquant le marbre, utilisant des superpositions de couches picturales par épongeage, veinage, etc. ; se distingue de la technique du stuc-marbre.

**Fêlure**, n. f. • Rupture dans la continuité d'un matériau sans ouverture des bords, en général perceptible à l'œil nu. Elle s'observe dans les surfaces vitreuses et céramiques, dans les matériaux pierreux et souvent aussi dans les matériaux métalliques. Elle est causée par des sollicitations thermiques (par exemple lors du trempage de l'acier) ou mécaniques. En sculpture, on parle aussi de fissure. Elle peut avoir pour cause un choc, un désordre statique, etc.

Syn. : fissure

**Fendage**, n. m. • Opération consistant à fendre un matériau. Elle permet, pour le bois, à l'aide d'un merlin (hache à fendre) ou de coins, d'obtenir des pièces de droit fil. Pour le bois, ce terme doit être employé de préférence à clivage.

**Fente**, n. f. • Ouverture linéaire dans l'épaisseur d'un matériau. Les bords peuvent être plus ou moins ouverts, et déplacés ou non. En peinture murale, elle peut traverser l'ensemble des strates (support, enduit et couches picturales) à la suite d'un désordre statique ou de la pénétration localisée de végétaux.

**Feuille métallique** • Métal (or, argent, platine, laiton, étain) ou alliage battu ou laminé en très fine épaisseur et découpé en feuillets de dimensions définies, si fines qu'elles nécessitent l'utilisation d'un support pendant le travail d'application pour éviter de les chiffonner ou de les déchirer ; les feuilles métalliques sont utilisées

dans de nombreuses techniques de polychromie et selon divers procédés d'application pour leurs qualités soit optiques ou esthétiques, soit techniques. En peinture murale, surtout entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, on trouve fréquemment l'utilisation de feuilles d'or (presque toujours en alliage avec de petites quantités de plomb, d'argent et de cuivre) ou d'étain doré moins coûteux. L'application de feuille d'argent telle quelle ou vermillonnée est plus rare, vu sa tendance à s'oxyder rapidement.

Voir aussi : argenture à la feuille, bol, dorure à la feuille, mixtion, mordant, vermillonner

**Feuilletage**, n. m. • Délitage en feuillets multiples (effet mille-feuilles).

**Filasse**, n. f. • Amas de fibres végétales (chanvre, lin) que l'on utilise en le noyant dans un matériau fluide (plâtre, préparation) pour donner plus de cohésion et de résistance à ce dernier. Elle est aussi souvent associée aux armatures. En sculpture polychromée, elle peut être rapportée pour imiter les cheveux. Elle peut être ajoutée pour achever le modelage de certains reliefs.

**Fissure**, n. f. • Voir : fêlure

**Fixation**, n. f. • Voir : accrochage

**Flipot**, n. m. • Petite pièce de bois étroite utilisée pour combler un interstice entre deux éléments assemblés ou une fente dans une œuvre en bois.

**Fond**, n. m. • Support souvent formé de planches de bois, utilisé pour monter les reliefs modelés (terre, plâtre, cire) ou renforcer et protéger tout type de relief.

Voir aussi : modelage

**Fongique**, adj. • Syn. : mycologique

Voir aussi : champignons

**Fonte à la cire perdue** • Technique de mise en forme en creux ou en plein des œuvres métalliques où le métal en fusion vient prendre la place du modèle en cire, évacué préalablement, dans un moule de cuisson en matériau réfractaire détruit après la coulée. On distingue la fonte à la cire perdue avec destruction du modèle original et la fonte avec modèle épargné. Par extension, désigne en sculpture l'œuvre ainsi obtenue.

Voir aussi : coulage, moulage

**Fonte au sable** • Technique de mise en forme en creux ou en plein des œuvres métalliques, où le métal en fusion est coulé soit sur une empreinte en sable réfractaire tassée, soit dans un moule réfractaire en sable, où il vient occuper l'espace laissé libre entre le noyau et

les pièces du moule. Par extension, désigne en sculpture l'œuvre ainsi obtenue.

Voir aussi : coulage, moulage

**Fracture**, n. f. • Voir : cassure

**Fragment**, n. m. • Morceau détaché d'une œuvre cassée.

Voir aussi : cassure

**Fusion**, n. f. • Passage d'un corps de l'état solide à l'état liquide sous l'effet de la chaleur.



## G

**Galvanoplastie**, n. f. • Technique consistant à faire déposer une couche de métal sur une surface (positif ou négatif) rendue conductrice, par l'électrolyse d'un électrolyte contenant un sel de ce métal ; la galvanoplastie permet d'une part de reproduire des œuvres sculptées au moyen de moules, d'autre part de recouvrir d'un fin revêtement métallique des œuvres sculptées. Par extension, désigne aussi les tirages réalisés par ce procédé.

Voir aussi : argenteure électrolytique, dorure électrolytique, moulage, revêtement

**Ganosis**, n. f. • Terme grec désignant un revêtement constitué d'une légère couche de cire destinée à protéger les parties peintes ou à donner à une œuvre en pierre polie un brillant, coloré ou non.

**Gauchissement**, n. m. • Déformation par torsion d'un support. Les causes des déformations sont : l'anisotropie des matériaux constitutifs et les phénomènes de retraits différentiels qui en résultent dans les différentes zones de l'œuvre ; une taille défectueuse ; un mauvais séchage.

**Gel**, n. m. • Mélange de liquides et de charges, de consistance gélatineuse, utilisée pour nettoyer des surfaces par compresse. Le gel pelable, utilisé dans le nettoyage des matériaux poreux et particulièrement des plâtres, a la propriété de s'ôter facilement en cours de séchage.

**Géllifraction**, n. f. • Micro-fissuration d'un matériau rigide sous l'effet d'une expansion de glace, et pouvant conduire à une rupture.

**Gesso grosso** • Terme italien. Sulfate de calcium sous forme soit dihydratée soit anhydre, employé principalement dans l'aire méditerranéenne comme charge, liée à la colle animale, dans la couche de préparation inférieure des peintures sur panneau ou des polychromies des sculptures. Il est mentionné dans la littérature technique depuis le xiv<sup>e</sup> siècle.

**Gesso sottile** • Terme italien. Sulfate de calcium sous forme dihydratée obtenu par immersion dans l'eau, pendant un mois, de gesso grosso finement broyé. Employé principalement dans l'aire méditerranéenne comme charge, liée à la colle animale, dans la couche de préparation supérieure des peintures sur

panneau ou des polychromies des sculptures. Il est mentionné dans la littérature technique depuis le xiv<sup>e</sup> siècle.

**Glacis**, n. m. • Couche picturale transparente colorée par la présence soit de laques soit d'autres pigments en faible quantité, soit encore d'un cation métallique ou de colorants liés chimiquement ou dissous dans le liant. La transparence ou la translucidité de la couche est due soit à l'absence de pigments soit à leur indice de réfraction très voisin de celui du liant.

**Gommage**, n. f. • Méthode de nettoyage mécanique d'une surface encrassée au moyen de gomes en poudre ou compactes.

Voir aussi : gomme 2

**Gomme**, n. f. • 1. Substances organiques d'origine naturelle, les gommes sont des macromolécules de polyosides (ou polysaccharides) secrétées par certains arbres (gommières). En mélange dans l'eau, elles forment des solutions colloïdales visqueuses incolores ou tendant vers le brun. Les plus utilisées en peinture sont la gomme arabique (extraite de l'acacia) et la gomme adragante (extraite de l'*Astragalus*). Elles sont surtout employées comme liant dans la miniature et l'aquarelle. En peinture murale, leur usage est limité aux finitions et à la retouche (Voir aussi : détrempe). En sculpture, elles entrent dans la composition de certaines patines artificielles.

2. Bloc de caoutchouc ou poudre servant à effacer des traces de crayon ou à éliminer des salissures superficielles par frottement.

Voir aussi : nettoyage mécanique

**Gomme-laque**, n. f. • Résine d'origine animale soluble dans l'alcool, pouvant être utilisée pour boucher les pores des modèles en plâtre destinés à être moulés ou pour isoler l'intérieur des moules eux-mêmes. En peinture, elle est utilisée comme liant ou comme couche de protection. Elle a été anciennement utilisée dans des buts de consolidation, isolation, etc.

Syn. : shellack

Voir aussi : agent démoulant, moulage, surmoulage

**Gonflement**, n. m. • Augmentation de volume affectant le bois sous l'effet de l'humidité, entraînant des déformations, des éclatements, des soulèvements, etc. Désigne aussi improprement l'expansion de la rouille sur les armatures en fer.

**Goujon**, n. m. • Élément destiné à assurer ou renforcer l'assemblage de deux parties, et notamment des abattis.

**Goujonnage**, n. m. • Opération consistant à introduire un goujon, élément destiné à assurer ou renforcer un assemblage.

Voir aussi : tourillon

**Graffiti**, n. m. • Terme contemporain désignant une inscription ou un dessin « sauvage » tracé à la surface d'une œuvre et ne faisant partie ni de la composition ni du décor original. Les graffiti peuvent être incisés, peints, notamment à la bombe, etc.

Voir aussi : vandalisme

**Gravure**, n. f. • Technique de décor de traits ou de surface en creux, avec enlèvement de matière, au moyen d'outils coupants ou à l'aide d'un acide. Dans le cas des plaques métalliques, le travail est invisible sur l'envers.

**Griffure**, n. f. • Voir : éraflure

**Guillochage**, n. m. • Décor composé de traits réguliers parallèles ou entrecroisés, droits ou ondulés, gravés dans le matériau mis en forme ou dans le revêtement.

En céramique, lorsque le guillochage est effectué sur un tesson cuit, il est réalisé au tour à guilocher.

**Gypse**, n. m. • Voir : sulfate de calcium

## H

**Huile**, n. f. • Voir : huile essentielle, huile siccativante

**Huile essentielle** • Mélange de composés organiques obtenu par distillation de substances d'origine végétale (principalement oléorésine), ayant une fonction de solvant en ce qui concerne les résines et les cires. L'huile de térébenthine, l'huile de lavande sont les huiles essentielles les plus utilisées en peinture depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, soit comme diluant des huiles siccatives, soit comme composant de verniss.

**Huile siccativante** • Liant organique d'origine végétale, qui forme en séchant une pellicule transparente, insoluble et plus ou moins incolore, qui incorpore les pigments et adhère fermement à quasi tout genre de supports. Les principales huiles siccatives utilisées en peinture sont – dans l'ordre de leur emploi et de leur degré de siccativité – l'huile de lin, de noix et de pavot (œillette). La vitesse de séchage, qui procède de la surface vers l'intérieur du feuillet et qui requiert un certain temps, peut être accélérée par la présence de pigments dits siccatifs. Comme diluants on a surtout recours aux huiles essentielles, telles que l'essence de térébenthine, de lavande, etc. En vieillissant, les huiles jaunissent plus ou moins fortement et rapidement.

Voir aussi : couche picturale

**Hydrofugation**, n. f. • Opération consistant à rendre hydrophobe la surface de matériaux poreux en extérieur par application d'un liquide lui conférant cette propriété.



**Impact**, n. m. • Zone frappée par un projectile ; par extension, trace laissée par ce dernier.

**Imperméabilisation**, n. f. • Voir : hydrofugation

**Imprégnation**, n. f. • Voir : consolidation par imprégnation, infiltration

**Incision**, n. f. • Faible entaille linéaire servant soit d'élément de décor, soit de repère (dessin préparatoire, emplacement des dorures, dessin des pièces d'un moule).

**Inclusion**, n. f. • Emprisonnement de particules de corps étrangers dans le métal ou la terre cuite, apparaissant ou non en surface. Pour le métal, ce défaut de fonderie peut être endogène (réactions chimiques au sein du métal) ou accidentel (dû à des agents extérieurs lors de la coulée ou du moulage).

**Incrustation**, n. f. • Technique de décor consistant à introduire des matériaux ou des éléments dans des creux pratiqués intentionnellement dans une surface (piqué, marqueterie, damasquinure...). En polychromie, enchâssement de matériaux rapportés (décor en relief, verre, cabochon...) dans la préparation, pouvant créer un décor en relief.

**Infection**, n. f. • Attaque d'un substrat par un micro-organisme (algue, bactérie, champignon).

**Infestation**, n. f. • Envahissement et attaque d'un substrat par des organismes non microbiens (animaux, végétaux, champignons). Les insectes xylophages et les organismes métabolisant la cellulose affaiblissent les matières cellulose tels que la toile, le bois, le papier, etc.

**Infestation végétale** • Végétation spontanée, constituée de plantes supérieures, mousses et lichens et se développant sur un substrat lapidaire/pierreux, naturel ou artificiel. Cette altération est typique des aires archéologiques et des maçonneries anciennes. Dans le cas de plantes, les dommages sont principalement produits par le système des racines et sont de type soit physique sous forme de fente, perte de cohésion, déplacement d'enduit et chute de portion de maçonnerie, soit chimique sous forme d'une modification de la substance opérée par les exsudats organiques et inorganiques de ces plantes et menant à la désagrégation de

l'enduit et de la maçonnerie. Dans le cas des lichens, l'altération est principalement causée par les propriétés chélatantes des métabolites émis et par la pénétration dans le substrat de la structure fongique. Dans le cas des mousses, le dégât majeur est constitué par leur action couvrante favorisant l'accumulation d'humus et d'eau de pluie.

Voir aussi : algue, champignon

**Infiltration**, n. f. • Phénomène par lequel un liquide pénètre dans un corps par le réseau de pores et d'interstices de ce dernier.

1) La pénétration d'eau dans une œuvre par l'action du vent, un défaut du clos ou du couvert, des canalisations d'eau, du système d'évacuation des eaux de pluie, ou par des fentes peut engendrer des altérations. La quantité d'eau absorbée dépend directement de la porosité, de l'hygroscopicité du matériau constitutif et de l'exposition des surfaces aux vents (pluies fouettantes). Les types de dommages sont proches de ceux occasionnés par les remontées capillaires.

Voir aussi : desquamation, lessivage, ruissellement

2) Dans les interventions de restauration, opération consistant à faire pénétrer un fluide par injection ou percolation – substance adhésive ou consolidante – dans une substance poreuse ou dans un vide, notamment lors d'une consolidation ou d'un refixage.

En peinture murale, l'injection de produits s'opère à l'aide d'aiguilles très fines, elle est de volume limité. Dans le cas de mortiers, la granulométrie doit être très fine pour éviter la formation de grumeaux. L'inconvénient de cette technique vient de la nécessité de percer de petits trous pour accéder aux zones de déplacage de l'enduit.

Voir aussi : consolidant, consolidation, déformation, soulèvement

**Injection**, n. f. • Voir : infiltration 2

**Insectes xylophages** • Insectes (vrillettes, capricornes, termites) dont les larves se développent dans le bois et s'en nourrissent, provoquant l'apparition de vermourure ; les insectes adultes percent des trous d'envol. Les caractéristiques de la vermourure et des trous d'envol permettent l'identification de l'espèce responsable de l'infestation.

**Instabilité**, n. f. • Voir : désordre statique



## J

**Jaunissement**, n. m. • Altération d'une des propriétés optiques d'une surface ou d'un film de liant, pigmenté ou non, par apparition d'une teinte jaune (coloration) souvent due à un phénomène d'oxydation.

Voir aussi : altération chromatique

**Jet**, n. m. • Canal permettant le coulage du métal liquide dans un moule ; désigne également le cylindre de métal qui en résulte après refroidissement.

**Joint**, n. m. • Surface de contact ou espace entre deux parties d'une œuvre ou d'un moule. Il peut être rempli d'un matériau bouchant l'interstice, pour assurer une continuité du volume ou rendre solidaires deux éléments.

En céramique, voir aussi : assemblage

En peinture murale, suture provenant de la juxtaposition ou superposition des bords des « giornate » (journées) et des « pontate » successives qui s'achèvent par une limite verticale ou oblique. La quantité et la succession des joints permettent de reconstituer l'organisation du chantier, en particulier dans le cas de surfaces architecturales complexes.

## L

**Lacune**, n. f. • Manque partiel et circonscrit dans une paroi, une couche de revêtement, une couche préparatoire ou une couche picturale. Elle diminue la lisibilité de l'image.

Voir aussi : cristallisation de sels solubles, désordre statique, infiltration, masticage, remontée capillaire, retouche, vandalisme

**Laque**, n. f. • 1. Pigment organique obtenu par adsorption d'un colorant sur une base minérale inerte et peu couvrante (alun, craie), de manière à le rendre insoluble. La laque peut être utilisée dans un glacis ou en mélange avec d'autres pigments plus couvrants. Les laques sont instables à la lumière.

2. Gomme-résine fournie par les arbres de la famille des Anacardiacées d'Extrême-Orient, et en particulier par le *Rhus vernicifera* (*urushi*). La laque, dite aussi laque chinoise, est utilisée comme vernis et peut être teintée ou pigmentée. Parfois confondue avec la gomme-laque.

**Laser**, n. m. • Voir : nettoyage au laser

**Lessivage**, n. m. • Lavage intensif et répété des surfaces murales et des parties exposées des œuvres conservées en extérieur sous l'effet d'un écoulement uniforme d'eau (ruissellement, nettoyage), avec enlèvement de matière exogène, déposée en surface (dépôt, concrétion) ou endogène. Une surface soumise au lessivage subit une dégradation de type mécanique (lente érosion de l'épiderme ou des revêtements et des couches picturales jusqu'à leur disparition totale) ou physico-chimique (dissolution du carbonate de calcium des pierres calcaires et des enduits à la chaux, notamment sous l'effet des acides contenus dans l'eau de pluie, et des plâtres).

Voir aussi : infiltration, perte de cohésion

**Liant**, n. m. • Substance organique filmogène ou substance minérale, composant primordial de la couche picturale et des couches de préparation, utilisée pour agglutiner des pigments ou des charges et former une couche après évaporation des solvants et diluants éventuels ou par des réactions d'oxydation et de polymérisation dans le cas des liants organiques. Le liant assure aussi l'adhésion de la couche formée à la surface sur laquelle elle est appliquée.

Les liants permettent de classer les techniques picturales et déterminent les procédés



d'application et l'aspect final de l'œuvre : peinture à la détrempe, à fresque, à l'huile...

Voir aussi : liant inorganique, liant organique

**Liant inorganique** • Substance capable de former une liaison permanente entre les particelles de pigment et la surface sur laquelle ils sont appliqués. C'est le cas de la chaux éteinte dans la technique à fresque et à la chaux (peinture à la chaux). La fonction liante est exercée aussi vis-à-vis de la charge, c'est le cas soit de la chaux éteinte utilisée dans la préparation des mortiers et enduits, soit de l'argile crue, largement adoptée dans le passé pour la préparation des enduits de la peinture murale à sec.

**Liant organique** • Les liants organiques traditionnels sont des substances végétales ou animales et peuvent être divisées en deux grandes catégories : aqueuses et non aqueuses, selon leur faculté à être dissoutes ou plus ou moins diluées dans l'eau. Les liants aqueux d'origine végétale sont les gommes, d'origine animale les colles, l'œuf (jaune et/ou blanc) et la caséine. Les liants non aqueux d'origine végétale sont les huiles siccatives, celui d'origine animale est la cire d'abeille. Aux liants traditionnels viennent s'ajouter des produits de synthèse, dont les résines vinyliques, acryliques, etc., mis au point au xx<sup>e</sup> siècle.

Voir : détrempe, résine synthétique

**Lichen**, n. m. • Organisme à structure complexe constituée de la symbiose vraie (les uns ne pouvant vivre sans les autres) d'une algue microscopique [chlorophycée (algues vertes) à 90% ou cyanobactérie (algues bleues)], qui fournit la substance organique par le biais de la photosynthèse, et d'un champignon, qui fournit eau et sels minéraux et assure la reproduction sexuée par la production de spores. Il est donc autotrophe grâce à la photosynthèse réalisée par l'algue. Le champignon de son côté reste hétérotrophe et a besoin des éléments carbonés fournis par la photosynthèse. Les lichens se développent en présence d'eau, d'air, d'un substrat organique ou inorganique à des températures variables. L'altération est de deux types :

- physico-chimique, par les métabolites (substances lichéniques) entraînant dissolution et réduction en poudre du substrat,
- mécanique, par la pénétration des rhizines (racines) du thalle dans le support.

Les lichens se distinguent selon la consistance (de cuir, de chair ou herbacée) de leur thalle, selon leur morphologie (en crustacé, foliacé,

squamuleux, fruticuleux, etc.), selon les matériaux colonisés (pierreux ou ligneux), et selon leurs couleurs (jaune, rouge, vert, gris, blanc ou noir).

Voir aussi : agent de biodétérioration autotrophe

**Lustrage**, n. m. • Technique de finition consistant à frotter une surface de sorte à générer une brillance, avec ou sans apport de matière. Le lustrage peut être une altération lorsque la brillance est obtenue involontairement.

En céramique la surface du tesson cru et séché est frottée avec un corps souple (cuir ou tissu).



# M

**Manque**, n. m. • Absence d'une partie d'un objet, résultant soit de défauts de fabrication soit d'altérations d'ordre physique. En peinture murale, le terme est souvent utilisé à la place de lacune, spécialement quand il concerne aussi les couches sous-jacentes à la couche picturale.

**Marque de fondeur** • Motifs imprimés en creux ou en relief (cachet), se rapportant à la fabrication d'une fonte par une maison de fonderie ou de bronzier.

**Martelage**, n. m. • Technique de mise en forme à froid ou à chaud, par frappe au marteau, pour obtenir une forme ou pour améliorer les propriétés mécaniques. Désigne aussi une technique de décor à froid.

**Masse de la compresse** • Système de dispersion consistant en un épaississant ou une substance (par exemple des dérivés alkylés de la cellulose) en mesure de se dissoudre dans l'eau ou dans des solvants en formant des solutions très visqueuses. La fonction de la masse est de limiter la pénétration d'un solvant ou d'un réactif dans la structure poreuse du matériau, en contrôlant la rapidité d'évaporation, en prolongeant ainsi le temps de contact, et/ou d'améliorer le pouvoir imprégnant des solutions aqueuses en ce qui concerne les surfaces hydrofuges. Voir aussi : nettoyage, nettoyage aux solvants, nettoyage chimique

**Masticage**, n. m. • Bouchage superficiel n'affectant que les revêtements, c'est-à-dire les couches picturales et les couches préparatoires (préparation). Un masticage peut être appliqué sur un bouchage préalable du support réalisé dans d'autres matériaux. Les masticages des zones à réintégrer chromatiquement sont exécutés de manière à rétablir le niveau de la couche picturale (masticage à niveau), et dans le cas de la retouche illusionniste, il peut être travaillé de manière à reproduire la texture de la couche picturale. Les lacunes qui ne sont pas destinées à être réintégrées chromatiquement sont comblées au niveau des couches préparatoires – ou bien seules les lacunes du support sont bouchées – de manière à réduire l'interférence entre la forme de la lacune et l'image peinte (masticage sous le niveau, surbaissé). Voir aussi : réintégration chromatique

**Mat**, adj. • Qui présente une surface non réfléchissante. Employé à tort pour opaque.  
Antonyme : brillant

**Matage**, n. m. • Technique de finition consistant à rendre mate une surface soit par application d'un revêtement, le plus souvent de la colle, soit par dépolissage.

Voir : mat

**Medium**, n. m. • Voir : liant

**Mesure de protection** • Opération exécutée soit directement sur une œuvre, soit dans son environnement immédiat pour ralentir les processus d'altération, en lui donnant de meilleures conditions de conservation. Elle peut consister en une couche de protection, en barrière de mise à distance, etc.

**Micro-fissuration**, n. f. • Réseau de petites fêlures provoquant une scissure c'est-à-dire une perte de cohésion directionnelle de la matière, à l'échelle microscopique.

**Micro-organisme**, n. m. • Organisme de dimensions microscopiques (inférieures à 100 micromètres), autotrophe ou hétérotrophe, unicellulaire ou pluricellulaire, dont l'action s'exerce dans les conditions ambiantes les plus diverses. Les micro-organismes appartiennent au règne des monères (procaryotes) ou à celui des protistes (eucaryotes) et varient substantiellement par la forme, la physiologie et l'activité biochimique.

Voir aussi : algue, bactérie, champignon

**Microsablage**, n. m. • Méthode de nettoyage mécanique (parfois de dégagement) procédant par micro-abrasion au moyen de particules abrasives plus ou moins dures (de 10 à 100 micromètres de diamètre) projetées sous faible pression (de 0,5 à 1 kg/cm<sup>2</sup>) sur la surface à traiter.

**Mixtion**, n. f. • Terme moderne acquis au langage technique comme synonyme de mor-dant de type huileux, résineux ou oléo-résineux.  
Voir : résine

**Modelage**, n. m. • Technique de mise en forme d'un matériau plastique (terre, pâte céramique, cire, plâtre, ciment) à l'aide des doigts ou de divers outils par adjonction ou suppression de matière. Par extension, désigne l'œuvre sculptée ainsi obtenue.

**Moëlle**, n. f. • Substance spongieuse présente dans le rayon axial du cylindre de certains matériaux organiques naturels : bois (cylindre central), ivoire, os. Adj. : médullaire.

**Moisissure**, n. f. • Terme générique pour invasion et corruption par certains champignons



microscopiques d'une substance organique à la surface de laquelle le mycélium, abondant et peu compact, est visible.

Voir aussi : infection, infestation

**Monochromie**, n. f. • Qualité de ce qui est d'une seule couleur. La monochromie résulte de l'aspect du matériau mis en forme ou du revêtement, de couleur uniforme, fût-elle nuancée.

Voir aussi : polychromie.

**Montage**, n. m. • Dispositif conçu pour permettre la présentation d'une œuvre sculptée en plusieurs parties ou fragments, jointifs ou non ; désigne aussi l'opération.

Le remontage est l'opération consistant à réassembler les diverses parties d'une œuvre démontée ou fragmentée.

Voir aussi : assemblage, démontage

**Mordant**, n. m. • Composition généralement à base oléagineuse employée sur une grande variété de substrats (pierre, enduit, bois, textile, métal, etc.) comme adhésif des feuilles métalliques qui ne sont pas destinées à être brunies. Suffisamment fluide pour être appliqué au pinceau, le mordant est généralement constitué d'un mélange oléo-résineux (huile, résine) auquel sont additionnés des pigments à base de sels métalliques (blanc de plomb, vert-de-gris, litharge) dont la fonction est de colorer la pâte de manière à intensifier ou modifier la tonalité du métal, de permettre de repérer les motifs destinés à être dorés, de réguler le temps de séchage du mordant en fonction de l'organisation du travail.

En céramique, les mordants utilisés sont à base d'oignon, ail, vinaigre blanc, gomme, gélatine, huile de lin cuite, essence de térébenthine. Ils disparaissent lors de la cuisson du décor.

Voir aussi : dorure à l'huile, huile essentielle, mixtion

**Mortaise**, n. f. • Cavité pratiquée dans le matériau mis en forme et destinée à recevoir un tenon de manière à constituer un assemblage.

**Moulage**, n. m. • Opération comprenant la réalisation des moules et par extension la reproduction par l'intermédiaire de moules (pierre, bois, terre, plâtre, sable, terre réfractaire) destinés à recevoir un matériau plastique (terre, pâte céramique, cire, plâtre, ciment). On procède par coulage ou pressage (estampage) dans un moule à bon-creux ou à creux-perdu. Désigne aussi l'œuvre ainsi obtenue. Les traces de l'opération (incisions laissées par les couteaux de mouleurs, traits de crayon) sont parfois visibles sur les œuvres modèles.

**Mousse**, n. f. • Organisme végétal supérieur poussant sur pierre, bois, murs, en présence de lumière, air, eau, humus et à une température (optimale) de 20 à 25° C. La mousse forme des coussins ou tapis herbeux et est nocive par dessus tout par son action de recouvrement accompagnée d'accumulation d'humus et d'eau de pluie.

Voir aussi : agent de biodétérioration, infestation végétale

**Mutilation**, n. f. • Dans une figure sculptée, manque total ou partiel d'un membre ou d'une partie anatomique, avec trace d'arrachement, et due le plus souvent à un acte de vandalisme.



# N

**Nébulisation**, n. f. • Projection de liquide sous forme de brouillard (aérosol). Méthode utilisée pour le nettoyage à l'eau d'œuvres en pierre et en terre cuite, permettant de limiter l'apport d'eau, de par la division en très fines gouttelettes, qui augmente la surface spécifique du volume de liquide. Un vernis, un consolidant ou une retouche peuvent être appliqués par nébulisation.

**Nettoyage**, n. m. • Ensemble des opérations consistant à retirer d'une œuvre un encrassement, une salissure, une projection, un dépôt, un produit d'oxydation, une couche de protection, etc. dans le but soit d'augmenter la stabilité physico-chimique (fins de conservation), soit d'améliorer la lisibilité (fins esthétiques). En peinture, ce terme englobe également le retrait des éléments non originaux qui ne sont pas considérés comme historiquement significatifs (vernis, retouche, repeint, mastiquage).

Le nettoyage peut intervenir sur tout type de matériaux, entraînant l'utilisation d'agents actifs physico-chimiques (nettoyage chimique, avec solvant, avec tensio-actif, au laser, par nébulisation) ou biochimiques (nettoyage enzymatique), ou bien de moyens mécaniques (nettoyage mécanique, gommage, brossage, microsablage). Le choix est guidé par le diagnostic et par l'exigence d'éviter le retrait, même partiel, soit de matériaux constitutifs originaux ou historiquement significatifs, soit de produits d'altération non nocifs pour la conservation.

Voir aussi : dépoussiérage

**Nettoyage au laser** • Technique de nettoyage utilisant l'énergie émise par un laser (*Light Amplified Stimulated Emission of Radiation*) sous forme de radiation électromagnétique (dans le spectre visible, infrarouge et ultraviolet) pour l'ablation de matières solides sous forme d'atomes, de molécules, d'ions positifs ou négatifs, d'électrons ou de photons. Cette technique est le résultat de processus physiques complexes et dépend de deux paramètres principaux : la longueur d'onde des radiations et les propriétés physico-chimiques du matériau par lequel elles sont absorbées. Quand la longueur d'onde se situe dans le champ du visible et de l'infrarouge, l'ablation est principalement de type photothermique (par choc thermoélastique, fusion ou vaporisation) ; dans l'ultraviolet, de type photochimique (par rupture des liaisons chimiques covalentes). L'application du laser au domaine de la restauration est récente (années 1970) et les mécanismes induits ne sont pas encore totalement élucidés, en raison aussi de la gamme très ample de matières à éliminer et des substrats desquels on peut les ôter. Cette méthode de destruction physique d'un dépôt est utilisée le plus fréquemment pour éliminer les croûtes noires.

**Nettoyage au solvant** • Technique de nettoyage fondée sur les propriétés solubilisatrices des liquides, définis selon trois types de force d'attraction intermoléculaire : lien dipole-dipole, pont hydrogène, force de dispersion. Elle consiste à employer des solvants purs ou en mélange pour dissoudre ou à amener à l'état de gonflement une substance solide à éliminer. Les solvants sont sélectionnés en fonction de paramètres divers (pouvoir solvant, toxicité, inflammabilité, vitesse d'évaporation, etc.) afin de garantir une action sélective et contrôlable graduellement, et de réduire les risques pour l'opérateur. Ils peuvent être appliqués au pinceau, au coton-tige, au tampon, en compresse ou à l'aide d'un absorbant (gel, argile, etc.) pour en limiter la pénétration dans les couches à conserver.

Voir aussi : dégagement, élimination de repeint

**Nettoyage au tensioactif** • Technique de nettoyage utilisant les propriétés à la fois hydrophiles et lipophiles d'un tensioactif pour mettre en solution des salissures ou des graisses, insolubles dans l'eau. Pour agir comme détergent un tensioactif doit être présent en solution dans une concentration proche ou supérieure à la CMC, concentration critique micellaire. Dans le domaine de la restauration on utilise des tensioactifs aussi bien non-ioniques qu'ioniques. Ces derniers, porteurs d'une charge, positive ou négative selon le pH de la solution, peuvent avoir une action physique de dissolution, ainsi qu'une action chimique d'hydrolyse et doivent donc être attentivement contrôlés. Les tensioactifs anioniques caractérisés par une haute alcalinité sont par exemple les savons de soude et de potasse, largement utilisés dans le passé. Les savons de résine entrent dans la classe des anioniques, malgré leur pH plus faible (max. 9) et sont utilisés pour le retrait des vernis à base de résine végétale.



**Nettoyage aux ultrasons** • Technique de nettoyage utilisant l'énergie mécanique générée par un appareil émettant des ultrasons en présence d'une faible quantité d'eau. Ces ondes provoquent, par vibration, la désolidarisation et l'ablation de particules fortement adhérentes ou incrustées dans un substrat poreux ou métallique.

Voir aussi : concrétion, croûte noire, dépôt incrusté

**Nettoyage chimique** • Technique de nettoyage fondée sur l'utilisation de solutions à pH acide ou basique, agissant par hydrolyse de substances polymères insolubles dans les solvants organiques. Rarement sélectif et difficilement dosable, ce type de nettoyage doit être réalisé avec des précautions particulières (choix du mode d'application, contrôle du pH de la solution, enlèvement soigneux de tout résidu, etc.). Il a représenté par le passé le principal mode de nettoyage, avec l'emploi de solutions acides (par exemple à base d'acide acétique) ou fortement alcalines comme les solutions dites lessives (carbonate ou bicarbonate de sodium ou de potassium). Parmi les principaux agents chimiques utilisés aujourd'hui, on trouve les bases organiques faibles (ammoniacque, amines), les solutions salines (bicarbonate d'ammonium), les résines échangeuses d'ions (anionique et cationique), les tensioactifs non-ioniques.

Voir aussi : dégagement, élimination de repeint

**Nettoyage enzymatique** • Technique de nettoyage fondée sur l'action hautement sélective de quelques enzymes catalysant spécifiquement les réactions d'hydrolyse de substances macromoléculaires qui sont sinon insolubles ou peu solubles dans les solvants aqueux. Il constitue une alternative à l'utilisation des solvants organiques en permettant l'enlèvement des protéines, des lipides et des polysaccharides. Dans le domaine de la restauration, on utilise les enzymes protéolytiques (peptidases) pour la colle animale, l'albumine, la caséine et l'œuf ; les enzymes lipolytiques (lipases), pour l'huile, les graisses et la cire, et les glucosidases (amylases) pour la colle d'amidon et de farine et pour les gommes végétales. Le choix dépend de la caractérisation chimique du matériau à retirer et du substrat comme d'éventuels facteurs d'inhibition de la catalyse biologique (cations de métaux lourds, constituants de nombreux pigments minéraux). On considère entre autres paramètres influençant

l'activité enzymatique la température et le pH, qui doivent être compatibles avec les matériaux constitutifs de l'œuvre.

Voir aussi : dégagement, élimination de repeint

**Nettoyage mécanique** • Technique de nettoyage utilisant la force mécanique produite par les chocs entre un instrument et des matières à retirer pour rompre les liaisons qui les maintiennent à un substrat. Par rapport aux autres techniques, il présente l'avantage de ne pas faire entrer en contact avec l'œuvre des substances qui pourraient s'avérer nocives dans une phase ultérieure. Pour les matières non cohérentes (dépôt superficiel), il peut consister en un dépoussiérage (au pinceau, par aspiration, etc.), pour les matières adhérentes ou les dépôts incrustés, on peut procéder par abrasion (gomme, fibre de verre, microsablage, etc.), par clivage (scalpel, lames), par vibration (ultrasons, vibro-inciseur, etc.).

**Noyau**, n. m. • Forme pleine en matériau réfractaire placée à l'intérieur d'un moule, pour créer un vide dans l'exemplaire coulé, vide qui ne peut pas être obtenu directement par moulage du modèle. Le noyau subsiste souvent à l'intérieur des fontes.

Voir aussi : armature de noyau

## O

**Opacification**, n. f. • Perte de transparence d'une surface ou d'un film, initialement transparent ou translucide, par augmentation de son pouvoir d'absorption. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un altération chromatique.

**Opaque**, adj. • Qui ne laisse pas passer la lumière incidente, c'est à dire qui l'absorbe complètement. Antonyme : transparent

**Or coquille** • Voir : dorure à la poudre, poudre métallique

**Or de couleur** • Alliage métallique composé principalement d'or présentant une nuance de coloration en raison de la présence d'autres métaux, choisis pour leur couleur (Cu, Ag, Fe).

**Or parti** • Voir : Zwischgold

**Oxydation**, n. f. • Altération chimique d'un élément ou d'un corps par réaction avec un oxydant, dont notamment l'oxygène de l'air. Désigne aussi le résultat de la réaction.

Voir aussi : jaunissement, sulfuration

## P

**Papier**, n. m. • Utilisé en sculpture polychromée pour réaliser des applications (motifs décoratifs découpés : étoiles, pastilles...), pour améliorer l'état de surface (nœuds du bois, fentes), ou comme renfort. Lors du refixage d'une polychromie ou d'une peinture, le papier peut servir de facing pour prévenir les pertes d'écaillés. Voir aussi : carton-pierre

**Parchemin**, n. m. • Utilisé en sculpture polychromée pour améliorer l'état de surface (nœuds du bois, fentes), ou comme renfort.

**Passivation (de la corrosion)** • Traitement de la corrosion métallique par un agent chimique à même de stabiliser les sels formés ainsi que la zone de métal subissant la corrosion.

**Pastiglia**, n. f. • Terme italien désignant une pâte plastique utilisée en polychromie pour réaliser un décor en relief par adjonction locale de préparation exécutée à main levée, soit déposée au pinceau, soit modelée (barbe, cheveux, etc., voir : modelage), ceci préalablement à l'application de la polychromie. Dans certains pays, le terme est utilisé au sens large pour tout type de relief utilisant une pâte mise en forme, y compris les reliefs moulés (voir aussi : application). Syn. : décor à la goutte

**Patine artificielle** • Coloration de surface ou revêtement, ayant un rôle décoratif et un effet protecteur (sculpture, métal), ou visant à reproduire artificiellement l'aspect que prennent les matériaux avec le temps, par des procédés divers : corrosion physico-chimique ou thermique, application d'un revêtement. En sculpture, la patine artificielle a pour but de modifier la couleur d'une œuvre (patine du bronze, bronzage), de lui donner l'aspect d'un autre matériau (imitation pierre, bronze, terre cuite). Elle peut aussi être utilisée (intervention ancienne) dans le but d'unifier la surface d'une œuvre altérée ou encrassée, ou trop nettoyée. Dans le cas des peintures trop nettoyées, la brillance excessive ou l'hétérogénéité de la surface ont souvent été atténuées par un vernis coloré ou une patine artificielle, opérations si courantes durant le XIX<sup>e</sup> siècle que les ingrédients utilisés sont mentionnés dans les manuels : jus de réglisse, suie, mégots de cigares, etc.

**Patine naturelle** • Transformation de la surface d'une œuvre produite au cours du temps



sous l'effet de réactions chimiques, principalement avec le milieu extérieur, de contacts répétés, etc.

**Perforation**, n. f. • Percement accidentel d'une paroi ou d'un volume entraîné par une érosion, un choc, une intervention inadéquate, etc.

Voir aussi : trace d'intervention antérieure, trou

**Perte de cohésion** • Phénomène de dés-agrégation d'un matériau par des processus d'altération physique ou chimique, pas toujours évaluable visuellement. Elle se manifeste par un détachement, spontané ou dû à des sollicitations mécaniques, de particules ou d'agrégats de différentes grosseurs. La perte de cohésion s'accompagne d'un accroissement de la porosité et d'une perte des propriétés mécaniques initiales de l'objet. Selon l'état d'avancement du phénomène et l'état de division des particules, elle prend le nom de désagrégation ou de pulvéulence.

Pour les mortiers, les enduits à la chaux et les matériaux pierreux en général, elle a pour principales causes la transformation et la dissolution du carbonate de calcium par l'action combinée de la pollution et de l'eau (cause chimique), la cristallisation de sels solubles, les lessivages, le gel, les infestations végétales ou les attaques microbiologiques (causes physico-chimiques).

Voir aussi : agent de biodétérioration, consolidation

**Pigment**, n. m. • Substance colorée minérale ou organique, d'origine naturelle ou synthétique, insoluble dans le liant qui l'agglutine et conférant sa couleur sans liaison chimique à la surface sur laquelle on l'applique. Dans le cas de la fresque, les pigments sont simplement mélangés à l'eau.

Voir aussi : couche picturale, laque

**Pin-core** • Terme anglais. Voir : armature de noyau

**Piqure**, n. f. • Petites cavités à l'intérieur ou à la surface d'un métal, accompagnées de taches (« points de rouille », par exemple) dues à un défaut de fonderie ou à la corrosion d'un métal.

**Plaque d'obturation** • Élément refermant les évidements souvent ménagés à l'arrière des sculptures.

**Plateau**, n. m. • Support horizontal formé de planches de bois, utilisé pour les rondes-bosses modelées ou moulées, et sur lequel est souvent fixée l'armature.

**Plâtre**, n. m. • Sulfate de calcium hémihydrate (bassanite, aussi appelé plâtre de Paris ou plâtre de moulage) formant avec l'eau une pâte plastique, et qui, par réaction de réhydratation, recristallise en dihydrate dans une phase de durcissement appelée « prise ».

En peinture murale, il a souvent été utilisé, selon une pratique tombée en désuétude en raison de ses effets néfastes, soit comme consolidant dans le cas de soulèvement prononcé de l'enduit, soit pour noyer les agrafes, soit pour fixer les peintures déposées sur les supports auxiliaires.

**Plâtre d'alerte** • Première couche de plâtre, colorée, étendue sur un modèle en terre crue moulé à creux-perdu, pour signaler la proximité immédiate de l'épreuve au moment du bris du moule. On en trouve souvent les restes sur le plâtre original.

**Pochoir**, n. m. • Feuille (métal, carton, papier, papier ciré, etc.) découpée ou évidée, servant à la reproduction d'un motif décoratif obtenu par application de peinture, de mordant ou d'adhésif à travers les ajours.

En céramique, le pochoir est utilisé pour créer des motifs en aplat, répétitifs, obtenus par application ou enlèvement (Voir aussi : sgraffito) de peinture céramique.

**Poinçonnage**, n. m. • Technique de décor en creux consistant à imprimer ponctuellement sur une surface un motif à l'aide d'un poinçon. Le motif réalisé par poinçonnage peut être obtenu par des empreintes juxtaposées ou à l'aide de molettes ou de roulettes.

**Points de repères** • Ensemble de points (croix tracées au crayon, clous insérés) sur un modèle, puis reportés exactement sur le matériau à tailler, et qui permettent d'approcher avec précision les formes d'une œuvre sculptée dans la technique de la taille avec mise au point : point de basement, chef-point, point secondaire.

**Polissage**, n. m. • Lors de l'élaboration, technique de finition consistant à donner à une surface un effet lisse et brillant au moyen d'un abrasif, de procédés chimiques et électro-chimiques. Opération pratiquée également dans les interventions anciennes.

Voir aussi : abrasion

**Pollution**, n. f. • Présence d'agents jugés nocifs et susceptibles d'engendrer des altérations.

Voir aussi : agent polluant

**Polychrome**, adj. • Voir : polychromie

**Polychromé**, adj. • Voir : polychromie



**Polychromie**, n. f. • Qualité de ce qui est de plusieurs couleurs. La polychromie résulte, soit de la diversité des matériaux mis en forme (dans ce cas l'œuvre est dite polychrome, ou ayant une polychromie naturelle), soit de l'application d'un revêtement (peinture, métal en feuille ou en poudre...) sur la surface d'un matériau (en ce cas l'œuvre est dite polychromée). En français désigne aussi l'ensemble des couches de revêtement des sculptures et objets céramiques. Désigne aussi l'action de polychromer.

Voir aussi : feuille métallique, poudre métallique

**Ponçage**, n. m. • Dans l'élaboration, action de poncer c'est-à-dire d'enlever les irrégularités de surface au moyen d'un abrasif. Opération pratiquée également dans les interventions anciennes.

Voir aussi : abrasion

**Pont**, n. m. • Morceau de pierre ou de marbre reliant à la masse d'une ronde-bosse une partie détachée pour en prévenir les risques de rupture ; il est généralement supprimé après la mise en place de la sculpture.

**Potence**, n. f. • Barre de fer coudée en équerre, fixée sur le plateau des rondes-bosses modelées.

**Poudre métallique** • Fines particules de divers métaux, obtenues selon différents procédés et appliquées au pinceau ou projetées sur une surface.

En sculpture la poudre d'or peut être délayée dans de l'eau additionnée de gomme arabique, et est appelée or coquille ou or à la coquille. La poudre de bronze (bronzine) est fréquemment utilisée dans les procédés de bronzage en sculpture et dans les arts du métal.

Voir aussi : dorure à la poudre

**Pourriture**, n. f. • Dégradation des propriétés d'un matériau organique, résultant d'une infection par des champignons (pourriture cubique, pourriture sèche, pourriture molle).

**Préconsolidation**, n. f. • Opération préalable à une quelconque opération de restauration lorsque celle-ci ne serait pas possible directement en raison de la très grande fragilité de l'œuvre. Elle peut s'opérer par infiltration ou imprégnation de zones affectées par des pertes de cohésion ou menacées de chute à l'aide d'un produit consolidant. Sur les matériaux poreux très altérés et pulvérulents (sculpture en pierre, peinture murale), elle est souvent nécessaire avant de pouvoir procéder au nettoyage et à la consolidation proprement dite.

Voir aussi : consolidation par imprégnation

**Prêle**, n. f. • Plante riche en silice dont les tiges sont utilisées pour le ponçage, notamment des préparations.

**Préparation**, n. f. • Mélange de matériaux posé en une ou plusieurs couches, colorées ou non, pour préparer la surface d'une œuvre à peindre ou à polychromer (voir : polychromie). Les composants et les modalités d'application des couches préparatoires varient en fonction de la nature du support (bois, parchemin, toile, mur, etc.) et du liant utilisé, aqueux ou non. La préparation est souvent constituée de colle chargée, au nord des Alpes, de craie (carbonate de calcium), et, au sud, de sulfate de calcium. Dans le cas de la peinture à l'huile, la préparation ou la dernière couche préparatoire prend le nom d'imprimatura.

Parfois improprement appelée apprêt, terme réservé au mobilier en français.

**Pressmasse** • Terme inapproprié désignant un décor moulé imitant souvent de l'orfèvrerie sur le fond des œuvres peintes.

**Projection**, n. f. • Amas de natures diverses (peinture, plâtre, ciment, etc.) fixés sur une surface à la suite d'éclaboussures.

**Pulvéulence**, n. f. • Phase ultime de la perte de cohésion d'un matériau, provoquant sa désagrégation sous forme de poudre et pouvant entraîner une érosion de sa surface.

Voir aussi : consolidation, perte de cohésion



# Q

**Queue d'aronde**, n. f. • Élément d'assemblage consistant en un faux tenon, en forme de queue d'hirondelle, en deux parties, pénétrant dans une double entaille de même forme, afin de constituer un assemblage.

# R

**Ragréage**, n. m. • Voir : bouchage

**Ramendage**, n. m. • Opération consistant à compléter localement une dorure à l'aide de petits morceaux de feuille d'or, notamment au niveau des raccords entre les feuilles ou sur les zones d'usure (intervention ancienne).

**Rayure**, n. f. • Marque linéaire en creux laissée à la surface d'un matériau par un matériau d'une dureté supérieure. Voir aussi : éraflure

**Réchampi**, n. m. • Ornement ressortant sur le fond du fait d'un réchampiage, c'est-à-dire d'un traitement coloré contrasté.

**Recomposition**, n. f. • Opération visant à recouvrir l'unité potentielle d'une œuvre fragmentaire, arrivée à cet état à la suite d'un écroulement total ou partiel (peinture murale, sculptures, etc.), quelles qu'en soient les causes. Les différentes phases consistent à réunir les fragments en fonction de leur couleur ou de leur thème (peinture), puis à les positionner en réunissant des séquences cohérentes ; la corrélation de toutes les données est capitale, qu'il s'agisse de la composition du matériau (texture du matériau, épaisseur, stratification de l'enduit, lignes de rupture des bords, etc.) ou du rétablissement de la continuité formelle tant iconographique que technique (coup de pinceau, trace d'abrasion, lacune, etc.). Les fragments sont ensuite rendus solidaires d'un support auxiliaire à l'aide d'un adhésif (peinture murale), de systèmes d'accrochage (relief sculpté) ou de renforts mécaniques (ronde bosse).

Pour le traitement des parties manquantes ou lacunaires, le type de réintégration chromatique ou de bouchages est défini en fonction de l'importance des parties préservées, de l'emplacement des lacunes et de la documentation existante.

**Reconstitution**, n. f. • Regroupement et remontage des différentes parties dispersées d'une œuvre sculptée pour la rétablir dans sa forme ou sa composition originelle. Improprement utilisé en polychromie pour restitution graphique.

**Redressement**, n. m. • Action mécanique consistant à redonner sa forme initiale à un matériau ductile déformé.

Voir aussi : déformation

**Réfection**, n. f. • Opération consistant à remplacer une partie ou un revêtement altéré,



cette partie ou ce revêtement servant de modèle à la réfection (armature, patine, etc.) ou à les refaire d'après documents (documentation graphique, moulage). Ce type d'intervention, très courante autrefois, tend aujourd'hui à se limiter à l'introduction de parties ayant une fonction structurelle ou d'éléments de décor de série ne faisant intervenir aucune interprétation, comme dans le cas des éléments décoratifs en bois, en stuc, etc. Autrefois utilisé dans le sens de restitution.

**Refixage**, n. m. • Opération qui vise, par application d'adhésif, à rétablir un niveau d'adhésion suffisant entre des couches de revêtements soit entre elles, soit entre elles et le support, ou à réappliquer des écailles tendant à se détacher. Voir aussi : déplacement, soulèvement

**Réintégration chromatique** • Intervention visant à reconstituer dans la mesure du possible au moyen d'une retouche la continuité figurative ou chromatique d'une œuvre lacunaire ; les retouches sont limitées à la surface de la lacune.

Voir aussi : bouchage, masticage

**Rejointoyage**, n. m. • Opération consistant à refaire des joints altérés ou disparus.

**Relief à la goutte** • Voir : pastiglia

**Remaniement**, n. m. • Intervention ancienne. En sculpture et en arts décoratifs, modification de certaines parties d'une œuvre pour en changer la composition, l'aspect, l'iconographie, etc.

**Remontage**, n. m. • Voir : montage

**Remontée capillaire** • Phénomène d'absorption capillaire de l'eau à l'intérieur des maçonneries et des matériaux poreux, lié à la présence d'une nappe phréatique ou d'eau stagnante à la base des œuvres en cas d'insuffisance du drainage. Le cheminement vertical de l'eau dans le système poreux dépend essentiellement du diamètre des pores, des propriétés hygroscopiques et de l'homogénéité du matériau constitutif. L'eau absorbée peut entraîner la crystallisation des sels solubles, la formation de glace entre une surface et un enduit ou à l'intérieur d'un enduit (de l'intonaco en peinture murale). Les efflorescences occasionnées se répartissent le long d'un front typique d'érosion, dont les limites supérieure et inférieure indiquent les maxima saisonniers des remontées. Voir aussi : déplacement, désagrégation

**Renfort**, n. m. • Élément ou matière (armature, filasse, toile, agrafe, etc.) ajouté pour renforcer la structure d'une œuvre cassée ou fragilisée.

Voir aussi : consolidation

**Reparure**, n. f. • Action de réparer (i.e. de parer à nouveau) un ouvrage ayant reçu un grand nombre de couches de préparation en préalable à l'application d'une feuille métallique à polir ; l'opération consiste à tailler la préparation pour redonner plus d'acuité aux reliefs.

**Réparure**, n. f. • Opération qui consiste à faire disparaître les imperfections à la surface des œuvres obtenues par moulage ou coulage dans un moule, quelle qu'en soit la technique (plâtre, bronze, céramique). Elle consiste notamment à supprimer les coutures de moule et les accidents de coulées et à boucher les trous. Syn. : réparation

Voir aussi : excroissance

**Repeint**, n. m. • Intervention ancienne. Couche picturale non originale appliquée localement ou totalement sur une œuvre peinte ou polychromée dans un but de modification ou de restauration. En peinture, les repeints recouvrent fréquemment les lacunes de façon plus ou moins débordante ou se présentent comme une nouvelle composition ayant une valeur propre, esthétique ou iconographique.

Voir aussi : badigeon

**Repoussé**, n. m. • Technique de mise en forme et de décor d'une plaque de métal, consistant à la déformer (par le revers ou la face) en travaillant sur des supports, des modèles ou dans des moules, à l'aide de marteaux et de ciselets.

Voir aussi : martelage

**Réseau de coutures** • Ensemble des lignes formées par les coutures à la surface des exemplaires coulés ou moulages ; les moules à boncreux laissent un réseau de coutures plus serré que les moules à creux-perdu (réseau de moule à boncreux, réseau de moule à creux-perdu).

**Résine**, n. f. • Composé organique macromoléculaire, naturel ou synthétique, de structure amorphe, qui mollit à la chaleur avant de fondre tout en restant plus ou moins collant. Les résines sont non grasses et sont également insolubles dans l'eau mais sont solubles dans certains solvants organiques tels que les alcools, éthers et le disulfure de carbone. Elles diffèrent chimiquement les unes des autres et se regroupent en familles selon des critères de classification variés.

Origine naturelle : Exsudat visqueux de certains arbres composé essentiellement de substance résineuse, d'huiles essentielles plus ou moins volatiles et quelquefois de gommes. Au contact



de l'air par évaporation et oxydation des composants on obtient un résidu solide amorphe et transparent, la résine, soluble dans des solvants organiques. Si la teneur en huiles essentielles est très haute et leur volatilité très faible, l'exsudat ne se solidifie pas et l'on a une oléorésine. Difficiles à classer, les résines naturelles se divisent généralement en fossiles (ou dures) tels que l'ambre et quelques copals ; récentes (ou molles), tels que le dammar, le mastic, le sandarac, etc. ; en oléo-résines, qui se distinguent en balsamiques telle que la térébenthine de Venise, etc. et en élémi, qui comprennent une grande variété tendant à se solidifier avec le temps ; en gommes-résines, telle que la colophane ; en animales, telle que la gomme-laque.

Origine synthétique : Du fait d'une certaine analogie de comportement et de qualités, quelques produits modernes de synthèse sont appelés résines synthétiques.

Voir aussi : mordant, vernis, vernissage

**Résine synthétique** • Macromolécule organique obtenue par polymérisation ou par polycondensation. Elles se divisent en résines thermoplastiques et thermodurcissables. Les premières sont constituées de monomères liés se développant linéairement, et sont par conséquent solubles, souples et déformables (résine acrylique, vinylique, polyamide) et sont utilisées comme adhésif, consolidant, vern, liant, etc. Les résines thermodurcissables sont en revanche caractérisées par la formation d'un réseau tridimensionnel qui les rend infusibles et insolubles (époxyde, polyester réticulés) ; elles sont utilisées en particulier comme adhésif structural, ou dans la fabrication de support d'appoint, etc. La résistance au vieillissement des résines synthétiques varie selon leur type, l'altération due à l'oxygène et aux UV, et son évolution peut s'accompagner de jaunissement, de durcissement, d'affaiblissement.

**Restitution**, n. f. • Opération effectuée en vue de rétablir, de façon hypothétique, une partie significative d'œuvre disparue. (Ne pas confondre avec réfection). La restitution graphique consiste en une proposition, par moyens graphiques voire infographiques, de ce qu'était une œuvre aujourd'hui incomplète.

Voir aussi : documentation

**Restitution graphique** • Voir : restitution

**Retaille**, n. f. • Taille non originale opérée pour modifier la composition ou masquer une dégradation. Intervention ancienne.

Voir aussi : affranchissement, remaniement

**Retouche**, n. f. • Technique de réintégration chromatique dont le mode d'exécution varie selon l'intention de rendre l'intervention perceptible et identifiable ou non (retouche par trattegio, abstraction chromatique, sélection chromatique, glacis, teinte neutre, retouche illusionniste).

Voir aussi : lacune, masticage

**Rétraction**, n. f. • Voir : retrait

**Retrait**, n. m. • Diminution d'un volume dû à un phénomène physique et pouvant engendrer une perte de cohésion des couches constitutives de certains matériaux ou une perte d'adhésion entre un matériau et son revêtement. En céramique, le retrait intervient au séchage et pendant la première phase de la cuisson. Pour le métal, les métaux et alliages coulés subissent en se refroidissant une contraction pendant la solidification.

Syn. : rétraction

**Revêtement**, n. m. • Couche de matériau (polychromie, couche picturale, patine artificielle, etc.) déposée sur une surface pour lui donner un autre aspect ou la protéger des altérations. Les revêtements métalliques peuvent être constitués de feuilles métalliques, de poudres métalliques ou d'un dépôt électrolytique (Voir aussi : galvanoplastie).

**Revêtement métallique** • Voir : revêtement

**Rivetage**, n. m. • Technique d'assemblage à froid utilisant une tige métallique dont l'une des extrémités est munie d'une tête et l'autre aplatie après mise en place (rivet) comme élément de fixation.

**Rouille**, n. f. • Produit d'oxydation du fer métallique dont la formation s'accompagne d'une importante augmentation de volume.

**Ruissellement**, n. m. • Écoulement, le long de voies préférentielles, d'eau de pluie sur les murs externes d'un édifice ou les parties exposées des œuvres conservées en extérieur, souvent occasionné par une déféctuosité du système d'évacuation des eaux (toiture, corniche, etc.). Sur les œuvres en pierre, plâtre ou stuc, etc. et sur les peintures murales, ces écoulements récurrents sur une même zone peuvent provoquer une érosion mécanique (des couches picturales, des enduits, du support) ou une dissolution des matériaux constitutifs, une crystallisation des sels sur le pourtour de la zone humide, l'apparition de couloirs ou de traces noires dues à l'infection de ces zones par des algues microscopiques.

Voir aussi : auréole, lessivage



## S

**Salissure**, n. f. • Souillure généralement locale et superficielle (*terre, suie, corps gras*).

**Salpêtre**, n. m. • Ancienne dénomination du nitrate de potassium, sel pouvant être généré par le biais d'une activité biologique et notamment bactérienne (*Nitrosomonas, Nitrosococcus, Nitrobacter*). Dans les textes du XIX<sup>e</sup> siècle et dans le langage courant, désigne de façon générique les *efflorescences*.

Voir aussi : cristallisation des sels, sels solubles

**Scellement**, n. m. • Masse intermédiaire généralement constituée d'un mortier ou ciment et servant à assembler (*assemblage*).

**Schistoïde**, adj. • Qui présente un aspect feuilleté évoquant le schiste, à la suite d'un *feuilleteage* ou d'un *délitage*.

**Sels solubles**, n. m. • Sels hygroscopiques ou non, endogènes ou exogènes (chlorures, sulfates, nitrates, nitrites, phosphates, etc.), pouvant sous l'effet de l'eau passer en solution et circuler dans les matériaux poreux (matériaux pierreux naturels ou artificiels, peintures murales, etc.) ; en recristallisant, ils peuvent provoquer des tensions internes causant la *désagrégation* ou des *soulèvements* et pertes du matériau ou altérer sa surface (*blanchiment*). Ils peuvent soit provenir du sol et de l'atmosphère, soit résulter de réactions (par exemple sulfatation) entre les matériaux constitutifs, l'eau et les polluants, soit être présents comme impuretés des matériaux constitutifs ou entrer dans la composition de matériaux de restauration.

Voir aussi : cristallisation, cristallisation de sels solubles

**Semelle**, n. f. • Pièce plate servant d'appui ou de *renfort* à une œuvre, en épousant les variations de plans de son lit de pose ou assise, de façon à servir d'interface entre une sculpture instable et son socle.

Voir aussi : désordre statique, soclage

**Sertissage**, n. m. • Technique d'*assemblage* et de fixation à froid de pierres ou autres matières dans une monture en métal.

**Sgraffite**, n. m. • Terme historique, adopté dans le langage moderne, désignant en peinture murale une technique particulière de décor à fresque qui connut son apogée au XVI<sup>e</sup> siècle, et convenant, par sa résistance aux *lessivages*,

aux parements extérieurs. Elle consiste à recouvrir un enduit de couleur gris argent (obtenu par mélange de poudre de carbone à un mortier de chaux et de sable), d'une couche blanche de chaux, sur laquelle un dessin est reporté au poncif. En retirant la couche blanche selon le tracé à l'aide d'une pointe de fer, on crée un décor sombre sur fond clair, aux effets analogues à ceux d'un dessin ombré.

« Sgraffito » désigne en français, par extension, toute technique de décor – analogue au sgraffite en peinture murale – consistant à mettre à nu une couche ou un matériau sous-jacent en retirant partiellement un revêtement supérieur. Voir aussi : sgraffito sur feuille métallique

En céramique, les motifs sont obtenus en grattant l'*engobe* d'une pièce céramique crue pour mettre à nu le *tesson* ou un engobe posé sous le premier, et créer ainsi un contraste de couleur. Une glaçure les recouvre généralement et peut modifier légèrement leur couleur.

**Sgraffito sur feuille métallique** • Technique de *polychromie* analogue au *sgraffite* en peinture murale. Une *feuille métallique* polie est couverte localement ou totalement d'une *couche picturale* colorée, *opaque* ou *transparente*, dans laquelle sont dessinés des motifs à l'aide d'un outil doux qui ôte la peinture et laisse réapparaître la *feuille métallique*. Ces zones métalliques peuvent ensuite être poinçonnées et rehaussées ou non de *glacis*.

Voir aussi : estofado, poinçonnage

**Soclage**, n. m. • Dispositif, attaché à l'œuvre ou non, placé sous une œuvre sculptée pour permettre sa présentation.

**Solvant**, n. m. • En restauration, désigne en particulier un fluide organique volatil, pouvant, sans modification chimique, convertir un corps organique solide ou semi-solide en solution. Les substances organiques dissoutes sont souvent colloïdales, huiles, *cires*, *résines*, *gommes* ou composés celluloseux, et sont utilisées comme *verniss* ou *liants* des peintures. Ces solutions sont des liquides capables d'être appliqués en film fin.

Voir aussi : dissolution, nettoyage aux solvants

**Soudure**, n. f. • Technique d'*assemblage* à chaud consistant à faire adhérer ensemble des pièces métalliques sans apport d'un métal complémentaire.

**Souillure**, n. f. • Voir : salissure

**Soulèvement**, n. m. • Résultat d'une perte d'adhésion de *couches picturales* entre elles ou entre ces couches et le substrat, avec ou sans



rupture des couches elles-mêmes. On distingue principalement les soulèvements en forme de toit, de tuile, d'écaillage, de rouleau (frisure) ou de cloque. En peinture murale les soulèvements sont conditionnés par des désordres de la structure murale et les matériaux constitutifs défectueux, la crystallisation de sels solubles, les matériaux de restauration non adaptés. Les soulèvements très prononcés des couches préparatoires, appelés poches, sont très souvent remplis d'un matériau consolidant introduit par infiltration (intervention ancienne).

Voir aussi : désordre statique, refixage

**Sous-couche**, n. f. • Couche picturale ou préparatoire, uniforme et d'une seule couleur, appliquée préalablement à la couche picturale finale, pouvant avoir une fonction technique, ou optique par son influence sur l'effet obtenu. L'usage d'une sous-couche permet de réduire la quantité de pigments, parfois très coûteux, de la couche finale. En outre, selon la teinte de cette sous-couche, il est possible de moduler le ton final, de l'exalter ou de l'atténuer.

En peinture murale, elle est souvent appliquée à fresque comme couche picturale préparatoire à des pigments liés à la détrempe et appliqués à sec.

Voir aussi : assiette

**Staff**, n. m. • Mélange plastique à base de plâtre, de ciment, de glycérine, de dextrine et de chanvre en polochon, utilisé pour la sculpture décorative architecturale.

**Stuc**, n. m. • Mélange plastique dont les composants principaux sont la chaux ou le plâtre, seuls ou en mélanges variés, additionnés ou non de charges (poudre de marbre) et de colle ou d'autres additifs, et qui, après séchage et polissage, a l'apparence de la pierre ou du marbre (Voir aussi : stuc-marbre). Désigne aussi l'œuvre (œuvre décorative en relief ou en ronde-bosse, moulure architecturale, etc.) ainsi obtenue.

Voir aussi : armature, modelage, moulage

**Stuc-marbre**, n. m. • Mélange plastique à base de chaux, de pigments, de poudre de marbre, de plâtre et de colle en mélanges variés qui, par panachage de pâtes de couleurs différentes, après séchage et polissage, a l'apparence du marbre. Utilisé dans la production de sculptures décoratives et architecturales et de mobilier.

**Sulfate de calcium** • Le sulfate de calcium (gesso) est un composé inorganique se présentant sous diverses formes selon la quantité d'eau de cristallisation. Présent dans la nature

sous forme soit dihydratée (gypse), soit anhydre (anhydrite naturelle). Le sulfate de calcium dihydraté porté à une température comprise entre 110 et 160° C se transforme en hémihydrate (bassanite, plâtre), forme métastable qui, mélangée à de l'eau se réhydrate en durcissant ; une température plus élevée génère tout d'abord une forme anhydre également métastable et ensuite une anhydrite insoluble. En peinture et en polychromie, le sulfate de calcium entre dans la composition des couches préparatoires (préparation) et enduits soit comme charge (forme anhydre et dihydratée), soit comme liant (forme hémihydratée, plâtre). Par le passé, il a été utilisé dans les interventions de consolidation et de comblement des peintures murales, des sculptures et des céramiques.

Voir aussi : cristallisation de sels solubles, efflorescence, gesso grosso, gesso sottile, liant inorganique

**Sulfo-calcin**, n. m. • Employé improprement pour croûte noire ; désigne la couche épigénique d'une pierre calcaire (transformation superficielle de la calcite en gypse).

**Sulfuration**, n. f. • Réaction d'oxydation d'un corps par le soufre, présent sous diverses formes dans l'air pollué. Dans le cas de l'argent, la sulfuration se traduit par un noircissement.

**Surmoulage**, n. m. • Moulage consistant à prendre une empreinte à partir d'une épreuve ou d'un exemplaire (lui-même déjà obtenu par moulage ou coulage).

**Surpeint**, n. m. • Voir : repaint



# T

**Tache**, n. f. • Altération de surface caractérisée par un changement localisé de couleur, pouvant être dû à une altération propre au matériau ou à des apports extérieurs.

**Taille**, n. f. • 1. Opération qui consiste à tailler, c'est-à-dire à couper, travailler une matière, un objet, avec un outil tranchant, de manière à lui donner une forme déterminée ; 2. Manière particulière de tailler ; 3. Forme qu'on donne à une chose en la taillant.

**Teinture**, n. f. • Action de teindre, de fixer un colorant sur une matière, soit sans intermédiaire (teinture directe ou de cuve) soit après mordantage (teinture à mordants) ; désigne aussi la solution colorante, d'origine naturelle ou synthétique, servant à cet usage.

**Témoin**, n. m. • Partie clairement délimitée d'un revêtement ou d'une couche picturale, volontairement non éliminée et laissée comme témoignage de l'état de conservation antérieur de l'œuvre et des éventuelles interventions ou modifications subies au cours du temps. Il se présente habituellement sous la forme d'un petit carré et est localisé de préférence dans une zone non gênante pour la lecture de l'œuvre. Voir aussi : documentation, élimination de repaint, nettoyage, trace d'intervention

**Tenon**, n. m. • 1. Élément de soutien vertical d'une sculpture en pierre, consolidant une partie en porte-à-faux, souvent traité comme un motif décoratif intégré à la composition.

2. Élément taillé à l'extrémité d'une partie à assembler et destiné à s'emboîter dans une mortaise.

Voir aussi : assemblage, faux-tenon, queue d'aronde

**Tension**, n. f. • Voir : contrainte

**Terre cuite** • Voir : terre

**Terre**, n. f. • Substance naturelle argileuse utilisée après décantation pour façonner des œuvres par modelage ou moulage, qui peut être séchée à l'air sans cuisson (terre crue), ou, quand elle contient des dégraissants, être cuite. Elle subit alors une transformation minéralogique et acquiert un état stable. Par extension, désigne l'œuvre obtenue. Désigne aussi les pigments naturels argileux.

**Tesson**, n. m. • Pâte céramique, façonnée et cuite, considérée indépendamment des

couches de revêtement dont elle peut être recouverte.

Le tesson désigne aussi un fragment de céramique découvert dans une fouille archéologique.

**Toile**, n. f. • Tissu constitué de fibres naturelles, végétales ou animales, ou synthétiques ou mixtes, tissées selon différentes armures, utilisé comme support en peinture. Utilisé en sculpture en bois pour masquer les défauts de surface (nœuds, fentes) ou en atténuer les effets avant l'application de revêtements divers, ou comme renfort, noyée dans les matériaux moulés ou modelés.

**Tourillon**, n. m. • Petite pièce de bois débitée dans le fil, de section ronde, utilisée pour renforcer l'assemblage de deux parties collées. Voir aussi : goujon

**Tournage**, n. m. • Technique de mise en forme manuelle d'une pièce circulaire, créée par la rotation d'un tour.

**Trace d'intervention ancienne** • Marques laissées sur une œuvre par de précédentes interventions de conservation ou de restauration (refixage, couche de protection, consolidation, manipulation, montage, accrochage, etc.). En peinture murale, on note par exemple des traces de refixage, de couche de protection, d'abrasion ou de rayures dues à l'élimination mécanique de poussières et d'araignées, des griffures pratiquées lors de l'élimination d'un badigeon, l'impression du relief d'une toile appliquée lors d'opérations de *stacco*, *strappo*, des trous, des indices de dépose momentanée d'une partie de l'enduit peint, etc.

Voir aussi : agrafe, nettoyage mécanique

**Trace d'outils** • Marque laissée par les outils ayant servi à la mise en forme d'un matériau ou à la pose de revêtements (traces de gouge, gradine, ciseau, rabot, scie, brosse, pinceau, trépan, étou...). En sculpture et céramique, on trouve des traces de doigts, de moules, d'assemblage, etc. En peinture murale, on peut souvent identifier des empreintes de truelles, de spatule ou de latte de bois, mais aussi les marques des outils utilisés dans la phase de transfert du dessin du carton sur le mur (clous, pointes de compas), ou des traces laissées par les auteurs de la peinture (appui-main, doigts). Voir aussi : trace de mise en œuvre

**Trace de mise en œuvre** • Marque caractéristique des procédés ou des techniques et outils ayant servi à la mise en forme d'un matériau (en sculpture et céramique : tournage, fusion,



taille, modelage, moulage, etc.) ou à la pose de revêtements (usage de poncif, pochoir etc.).

Voir aussi : trace d'outils

**Traitement biocide** • Traitement physique (rayons gamma, anoxie) ou chimique (gaz ou solutions toxiques) visant à détruire les organismes ayant contaminé une œuvre.

Voir aussi : biocide, désinfection, désinfestation

**Transformation**, n. f. • Voir : remaniement

**Translucide**, adj. • Qualité de ce qui laisse passer la lumière tout en la diffusant et qui ne permet donc pas de distinguer avec netteté les objets se trouvant derrière.

Voir aussi : transparent

**Transparent**, adj. • Qualité de ce qui laisse passer la lumière sans la diffuser et qui permet de distinguer avec netteté les objets se trouvant derrière.

**Travail au tremblé** • Voir : Tremolierungen

**Tremolierungen** • Terme allemand désignant un décor obtenu en gravant des motifs en zigzag dans le matériau de la sculpture ou dans la couche de préparation.

Voir aussi : gravure

**Trou**, n. m. • Trace de mise en œuvre ou altération (perforation, trace d'intervention ancienne) ; cavité plus ou moins cylindrique ou conique produite par une pointe ou l'action d'un trépan. La présence de trous de diamètre et de longueur variables sur les objets d'art est à mettre en relation avec les outils utilisés lors de l'élaboration, les opérations de restauration, les changements dus à des exigences décoratives de l'ameublement (trou de clou), et des actes de vandalisme.

**Trou d'envol** • Voir aussi : insectes xylophages

**Trou d'évent** • Trou laissé par la suppression des évents qui sont, dans la technique de la fonte à la cire perdue, des canaux ménagés dans le moule, formant, après la coulée, un réseau en métal solide.

Voir aussi : coulage

## U

**Usure**, n. f. • Détérioration due à des phénomènes d'abrasion, se traduisant par une diminution générale ou locale du relief.

Voir aussi : érosion, désagrégation



# V

**Vandalisme**, n. m. • Destruction ou dommage d'œuvres d'intérêt historique ou artistique, par idéologie ou ignorance, consistant souvent en bûchage, brûture, griffure, déchirure, incision, arrachement, graffiti, par tout moyen. Voir aussi : mutilation

**Végétation infestante** • Voir : infestation végétale

**Vermillonner** • Opération qui consiste à couvrir une feuille métallique blanche (argent, étain) d'un glacis jaune (ou d'un vernis coloré) en vue d'évoquer l'or ; le terme en français est tiré de celui de vermeil, qui désigne l'argent massif plaqué or. En Italie, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la technique est appelée dorure a mecca.

**Vermoulure**, n. f. • Ensemble de galeries et de poussière plus ou moins fine résultant de l'activité de certains insectes dans le bois.

Voir aussi : insectes xylophages

**Vernis**, n. m. • Substance transparente, incolore et filmogène, capable de former une pellicule fortement adhérente sur une surface, dont elle suit les irrégularités. Les vernis sont généralement subdivisés en vernis à solvants, une résine dissoute dans une substance volatile ; vernis oléo-résineux, une résine dissoute dans une huile siccative ; vernis protéiques à base de blanc d'œuf décanté. Il peut être additionné de siccatif, fluidifiant, plastifiant, matifiant et colorant selon l'effet recherché.

Voir aussi : vermillonner, vernissage

**Vernissage**, n. m. • Application d'une matière filmogène transparente (vernis) sur une surface dans le but de la protéger des agents extérieurs (poussière, particules abrasives, lumière, humidité) et de lui conférer des propriétés optiques et esthétiques particulières, en modifiant la réflexion de la lumière. Les matières les plus employées pour former une pellicule continue très adhérente sont les vernis à solvants. Les vernis oléo-résineux et protéiques à base de blanc d'œuf décanté, anciennement utilisés, sont aujourd'hui pratiquement abandonnés.

Les vernis peuvent être appliqués au pinceau ou par nébulisation selon les diverses phases du travail et l'effet esthétique recherché. Il est possible d'obtenir différents degrés de brillance et de matité par adjonction d'additifs (cire,

silice...) ou en faisant varier la concentration (vernis en solution) et la méthode d'application. Voir aussi : couche de protection



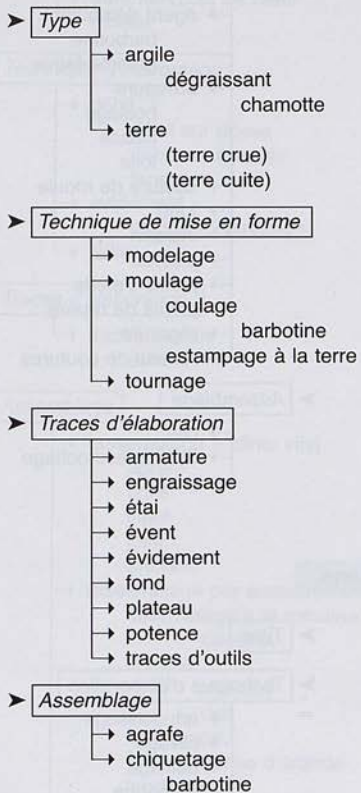




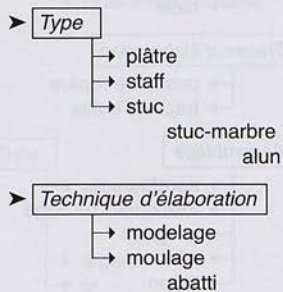
## ÉLABORATION

### SUPPORT/SUBSTRAT

#### Terre



#### Plâtre



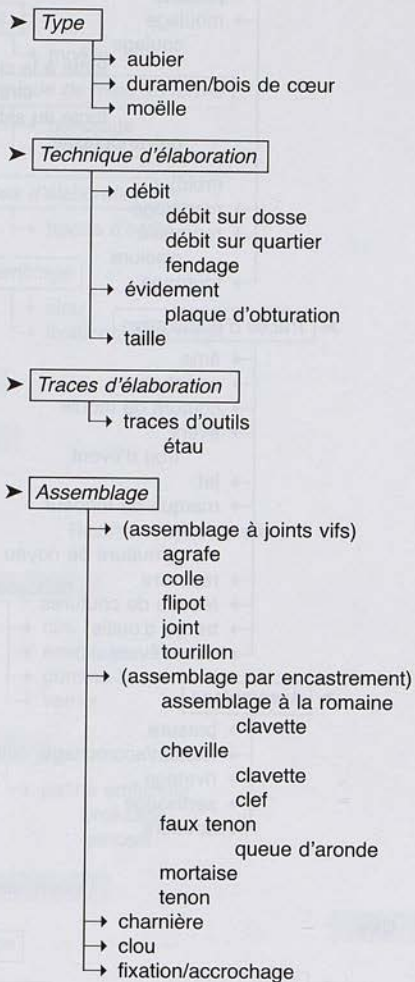
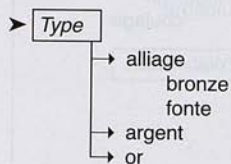
coulage  
estampage  
estampage à la terre  
surmoulage

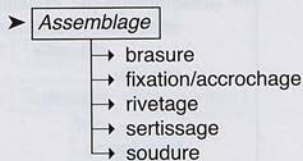
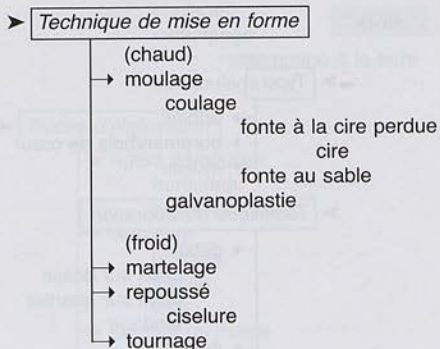
- **Traces d'élaboration**
  - agent démoulant
  - barbotine
  - gomme-laque
  - armature
    - boisage
    - filasse
    - toile
  - couture de moule
  - fond
  - incision
  - plateau
  - plâtre d'alerte
  - points de repère
  - réparation
  - réseau de coutures
- **Assemblage**
  - clef
  - fixation/accrochage
  - goujon

**Pierre**

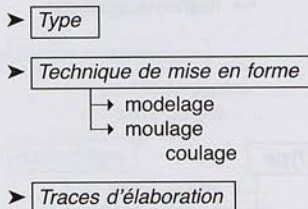
- **Type**
- **Technique d'élaboration**
  - adoucissage
  - clivage
  - délitage
  - égrésage
  - évidement
  - polissage
  - pont
  - taille
- **Traces d'élaboration**
  - points de repère
  - traces d'outils
- **Assemblage**
  - agrafe
  - fixation/accrochage
  - goujon
  - joint
  - tenon



**Bois****Métal**



**Cire**





**Ivoire, os...**

- **Type**
  - moëlle
- **Technique de mise en forme**
  - polissage
  - taille
- **Traces d'élaboration**
  - traces d'outils
- **Assemblage**
  - clou
  - fixation/accrochage

**Carton-pâte****Carton-pierre****REVÊTEMENT ET DÉCOR****Couche de protection**

- cire
- encollage
- gomme-laque
- vernis

**Patine artificielle**

- patine artificielle
- bronzage
- ganosis

**Revêtement métallique**

- **Alliage**
- **Argenture**
  - argenture à l'amalgame/au mercure
  - argenture à la feuille
    - argenture à l'eau
      - argenture polie = argenture brunie
      - assiette
      - bol d'Arménie/bolus
    - brunissage
    - matage
    - ramendage
    - réparation

- argenture mate
- matage
- argenture à la feuille au mercure
- argenture à la feuille par brunissage
- argenture à l'huile
  - mixtion
  - mordant
  - résine
- argenture par plaquage de feuilles d'argent
- argenture électrolytique

► **Dorure**

- décor sur feuille métallique
  - estofado
  - sgraffito sur feuille métallique
- dorure à l'amalgame/au mercure
- dorure à la feuille
  - dorure à l'eau
    - dorure mate
    - matage
  - dorure polie = dorure brunie
  - assiette
    - bol d'Arménie/bolus
  - brunissage
  - matage
  - réparation
- dorure à l'huile
  - mixtion
  - mordant
  - résine
- dorure à la feuille au mercure
- dorure à la feuille par brunissage
- dorure par plaquage de feuilles
- dorure à la poudre
  - bronzine
  - or à la coquille = poudre d'or
  - or de couleur
  - poudre métallique
- dorure électrolytique
- or parti/Zwischgold
- ramendage
- vermillonner

**Revêtement pictural**

- monochromie
- polychromie
  - faux-bois
  - faux-marbre
- brillant/mat
- opaque/transparent



- **Préparation**
  - bouche-pores
  - encollage
    - colle
  - parchemin
  - préparation
    - colle
    - gesso = sulfate de calcium
      - gesso grosso
      - gesso sottile
  - prêle
  - toile
- **Couche picturale**
  - aventurine
  - charge
  - colorant
    - laque
  - glacis
    - translucide
    - transparent
  - liant
    - liant inorganique
    - liant organique
      - détrempe
        - colle
      - huile
        - huile essentielle
        - huile siccative
  - pigment
    - laque
  - pochoir
  - réchampi
  - sous-couche
- **Décor en relief**
  - application
    - décor moulé
    - brocart appliqué
  - pastiglia
    - décor à la goutte
  - incrustation
    - cabochon
- **Décor en creux**
  - incision
  - gravure
    - guillochage
    - Tremolierungen
  - poinçonnage
- **Vernis**
  - huile essentielle
  - huile siccative
  - résine



**Revêtement céramique**

→ engobe

**ALTÉRATION**

**POLLUTION**

**Salissure**

→ dépôt superficiel  
déjection animale  
empoussièrément  
encrassement  
projection  
tache

**(Altération par un liquide)**

→ diffusion  
auréole  
couronne de corrosion  
→ dissolution  
érosion  
→ éclaboussure  
projection  
→ exsudation  
coulure  
→ imprégnation  
→ infiltration  
→ remontée capillaire  
→ ruissellement  
lessivage

**(Altération optique)**

→ altération chromatique  
blanchiment  
chanci  
coloration  
décoloration  
bleuissement  
jaunissement  
→ (modification de brillance)  
dépolissage  
mat  
lustrage  
brillant  
→ opacification  
chanci

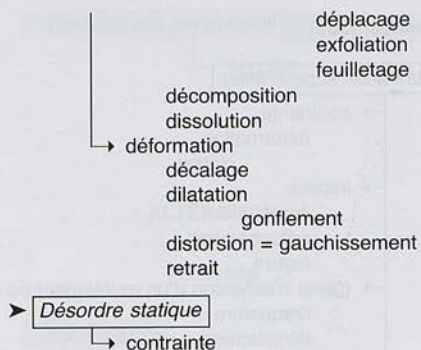


**(Altération mécanique)**➤ **(Altération superficielle)**

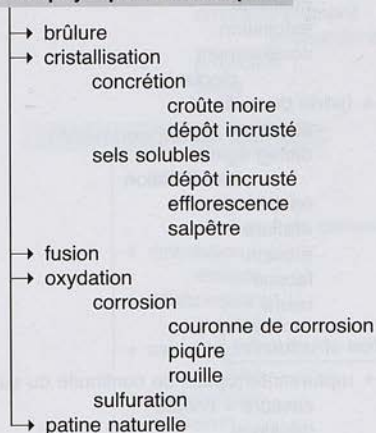
- contrainte
  - déformation
  - cloque
- impact
  - écrasement
  - enfouissement
  - rayure
- (perte d'adhésion d'un revêtement ou de la surface)
  - craquelure
  - décollement
  - déplacage
  - desquamation
  - écaillage
  - exfoliation
  - soulèvement
    - cloque
- (perte de matière)
  - abrasion
  - désagrégation
    - alvéolisation
  - épaufrement
  - éraflure
  - érosion
  - lacune
  - usure

➤ **(Altération structurelle)**

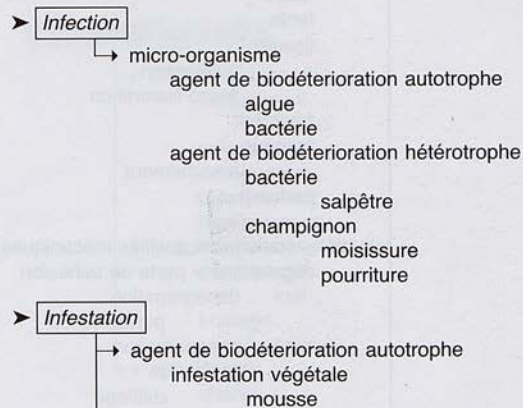
- rupture/interruption de continuité du support
  - cassure = brisure
  - décalage
  - déchirure
  - éclatement
  - fêlure
  - fente
  - fissure
    - gélifraction
    - micro-fissuration
  - fragment
  - manque
    - arrachement
  - perforation
    - trou
- (déterioration des qualités mécaniques)
  - décohésion = perte de cohésion
    - désagrégation
      - pulvérulence
    - desquamation
    - schistoïde
      - délitage



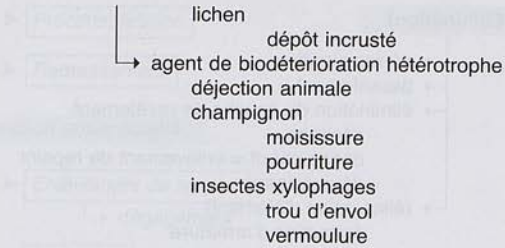
**Altération physique ou chimique**



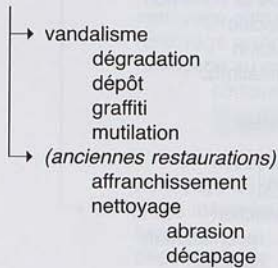
**(Altération biologique)**







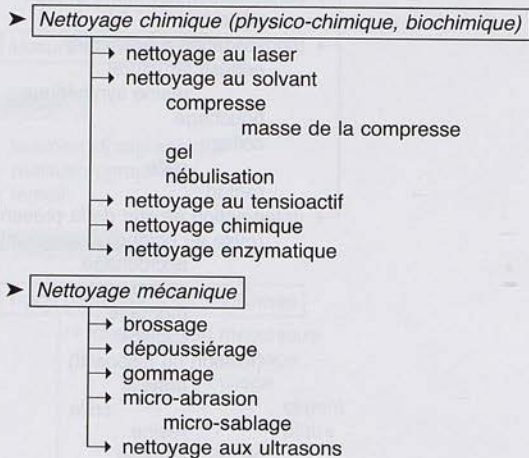
## INTERVENTIONS HUMAINES



## INTERVENTION

(RESTAURATION ACTUELLE)

## Nettoyage



**(Élimination)**

- dé-restauration
- dessalement
- élimination de couche de revêtement
  - décirage
  - dégagement = enlèvement de repeint
  - dévernisage
- (élimination d'élément)
  - extraction d'armature

**(Traitement chimique)**

- passivation de la corrosion
- traitement biocide
  - désinfection
  - désinfestation

**(Intervention structurelle)**

➤ **Consolidation**

- adjonction
  - reconstitution
  - réfection
  - recomposition
  - restitution
- (assemblage des parties)
  - démontage
  - remontage
    - collage
    - goujonnage
    - recomposition
    - rejointoyage
    - joint
- consolidation par imprégnation
  - infiltration
- (consolidation mécanique)
  - adhésif structurel
    - résine synthétique
  - bouchage
  - collage
    - colle
  - renfort
- (intervention en vue de la présentation)
  - (mise au point d'un dispositif)
    - accrochage
    - encadrement
    - montage
    - soclage
  - (fixation du dispositif)
    - adhésif
      - colle
    - résine
    - semelle



➤ **Préconsolidation**

➤ **Redressement**

### Intervention superficielle

➤ **Enlèvement de repeint**

↳ dégagement

➤ **Nettoyage**

↳ nettoyage chimique, physico-chimique, biochimique  
 nettoyage au laser  
 nettoyage chimique  
 nettoyage enzymatique  
 nettoyage au solvant  
 compresse  
 masse de la compresse  
 gel  
 nébulisation  
 nettoyage au tensioactif  
 ↳ nettoyage mécanique  
 brossage  
 dépoussiérage  
 gommage

➤ **Réintégration**

↳ masticage  
 retouche  
 éclaircissement

### Finition

➤ **Couches de protection**

↳ hydrofugation

➤ **Mesure de protection**

### Documentation

↳ examen stratigraphique  
 ↳ restitution graphique  
 ↳ témoin

### (Intervention ancienne)

➤ **Trace d'interventions anciennes**

↳ consolidation mécanique  
 bouchage  
 collage  
 ciment  
 plâtre  
 renfort

- consolidation par imprégnation  
cire
- finition
  - couche de protection
  - cirage
  - gomme-laque
- intervention structurelle
  - remaniement
    - adjonction
    - affranchissement
    - démontage
    - remontage
      - recomposition
  - retaille
  - transformation
  - (intervention en vue de la présentation)
    - accrochage
    - encadrement
    - montage
    - soclage
- revêtement
  - décapage
  - enlèvement de repeint
  - retouche
    - bronzine



## LISTE BILINGUE FRANÇAIS-NÉERLANDAIS

abatti, n. m.	deelstuk, zn., het
abrasion, n. f.	h. afschuren; wegschuren
accrochage, n. m.	ophanging, zn, de (v.)
adhésif, n. m.	kleefstof, zn, de
adhésif structurel	structurele kleefstof
adjonction, n. f.	toevoeging, zn., de (v.)
adouçissage, n. m.	h. zoeten
affranchissement, n. m.	h. afvlakken
agent de biodétérioration	biodegraderende agens
agent de biodétérioration autotrophe	autotrofe biodegraderende agens
agent de biodétérioration hétérotrophe	heterotrofe biodegraderende agens
agent démoulant	losmiddel, zn., het
agent polluant	polluant, zn., de; verontreinigende stof
agrafe, n. f.	kram, zn., de
algue, n. f.	alg, zn., de
alliage, n. m.	legering, zn., de (v.)
altération, n. f.	alteratie, zn., de (v.)
altération chromatique	kleurverandering, zn., de (v.); chromatische verandering
alun, n. m.	aluin, zn., de (m.)
alvéolisation, n. f.	kratervorming, zn., de (v.)
âme, n. f.	kern, zn., de
application, n. f.	oplegsel, zn., het; applicatie, zn., de (v.)
argentine, n. f.	verzilvering, zn., de (v.)
argentine à l'amalgame	amalgamverzilvering, zn., de (v.)
argentine à la feuille	bladverzilvering, zn., de (v.)
argentine à la feuille au mercure	bladverzilvering met kwik
argentine à la feuille par brunissage	bladverzilvering door bruïneren
argentine au mercure	kwikverzilvering, zn., de (v.)
argentine électrolytique	elektrolytische verzilvering
argentine par plaquage de feuilles d'argent	verzilvering door hameren van bladzilver
argentine polie	glansverzilvering, zn., de (v.)
argile, n. f.	klei, zn., de
armature, n. f.	wapening, zn, de (v.); geraamte, zn., het; armatuur, zn., de (v.); draagskelet, zn., het kerngeraamte, zn., het
armature de noyau	h. afrukken; afscheuren
arrachement, n. m.	Romeinse verbinding
assemblage à la romaine	verbinding, zn., de (v.); vergaring, zn., de (v.)
assemblage, n. m.	polimentgrond, zn., de (m.); poliment, zn., het;
assiette, n. f.	assys, zn., de (m.)
aubier, n. m.	spint, zn., het
auréole, n. f.	aureool, zn., de en het; vlekhorizon, zn., de (m.)
aventurine, n. f.	aventurien, zn., de (m.) en het
bactérie, n. f.	bacterie, zn., de (v.)
badigeon, n. m.	witsellaag, zn., de; kalkwitsel, zn., het
barbotine, n. f.	gietklei, zn., de; slibklei, zn., de (m.)
biocide, n. m.	biocide, zn., de (v.)
biodétérioration, n. f.	biodegradatie, zn., de (v.)
blanchiment, n. m.	h. blank slaan

bleuissement, n. m.	h. blauwen
boisage, n. m.	houtskelet, zn., het
bois de cœur	kernhout, zn., het
bois parfait	kernhout, zn., het
bol, n. m.	bolus, zn, de (m.)
bol d'Arménie	Armeense bolus
bolus, n. m.	bolus, zn, de (m.)
bouchage, n. m.	opvulling, zn., de (v.)
bouche-pores, n. m.	poriënvuysel, zn., het
brasure, n. f.	hardsolderen
brisure, n. f.	breuk, zn., de
brillant, adj.	glanzend, adj.
brisure, n. f.	breuk, zn., de
brocart appliqué	geperst brokaat; persbrokaat, zn., het
bronzage, n. m.	h. bronzen
bronzine, n. f.	bronzine, zn., de (v.); bronsverf, zn., de
brossage, n. m.	h. afborstelen
brûlure, n. f.	schroevlek, zn., de
brunissage, n. m.	h. bruineren ; bruneren
bûchage, n. m.	h. inkappen
bulle, n. f.	luchtbel, zn., de
cabochon, n. m.	cabochon, zn., de (m.)
cadre, n. m.	lijst, zn., de
calcin, n. m.	calciethuid, zn., de (m.)
carnation, n. f.	inkarnaat, zn., het; carnatie, zn., de (v.)
cartapesta, n. f.	cartapesta, zn., de (v.); carton-pâte
carton-pâte, n. m.	cartapesta, zn., de (v.); carton-pâte
carton-pierre, n. m.	steenkarton, zn., het; carton-pierre
caséine, n. f.	caseïne, zn., de
cassure, n. f.	breuk, zn., de
chamotte, n. f.	chamotte, zn., de
champignon, n. m.	schimmel
chanci, n. m.	blind slaan
charge, n. f.	vulmiddel, zn., het
charnière, n. f.	scharnier, zn., het
chevillage, n. m.	h. deuvelen
cheville, n. f.	deuvel, zn., de (m.)
chiquetage, n. m.	h. aankerven
ciment, n. m.	cement, zn., de (m.) en het
cirage, n. m.	h. boenen; in de was zetten
cire, n. f.	was, zn. de (m.) en het
ciselure, n. f.	h. ciseleren
clavette, n. f.	toogijzer, zn., de (m.)
clé, n. f.	sleutel, zn., de (m.)
clef, n. f.	sleutel, zn., de (m.)
clivage, n. m.	h. klieven
cloque, n. f.	blaar, zn., de
clou, n. m.	nagel, zn., de (m.)
collage, n. m.	lijming, zn., de (v.)
colle, n. f.	lijm, zn. de (m.)
colorant, n. m.	kleurstof, zn., de
coloration, n. f.	verkleuring, zn., de
comblement, n. m.	opvulling, zn., de (v.)
compresse, n. f.	kompres, zn., het



concrétion, n. f.	korstvorming, zn., de
consolidation, n. f.	verstevinging, zn., de (v.); consolidatie, zn., de (v.)
consolidation par imprégnation	verharding, zn., de (v.); consolidatie door doordrenking; consolidatie door impregnatie
contrainte, n. f.	spanning, zn., de (v.)
corrosion, n. f.	corrosie, zn., de (v.)
couche de protection, n. f.	beschermingslaag, zn., de
couche picturale	verflaag, zn., de
couche préparatoire	voorbereidende laag
coulage, n. m.	h. gieten
coulure, n. f.	druipspoor, zn., het (m.)
couronne de corrosion, n. f.	corrosiekring, zn., de (m.); corrosiekrans, zn., de (m.)
couture de moule, n. f.	gietnaad, zn., de (m.)
craquelure, n. f.	craquelure, zn., de
crystallisation, n. f.	kristallisatie, zn., de (v.)
crystallisation de sels solubles	kristallisatie van oplosbare zouten
croûte noire, n. f.	zwarte korst
débit, n. m.	verdeelwijze, zn., de
débit sur dosse	dosse hout
débit sur quartier	kwartiers hout
décalage, n. m.	verschuiving, zn., de (v.)
décalage, n. m.	h. logen; afbijten; decaperen; ontverven
déchirure, n. f.	scheur, zn., de
décirage, n. m.	verwijdering van was
décohésion, n. f.	verlies van cohesie
décollement, n. m.	h. ontlijnen
décoloration, n. f.	h. verbleken; verschieten
décomposition, n. f.	ontbinding, zn., de (v.)
décor à la goutte	pastiglia-versiering, zn., de (v.)
décor en creux	versiering in verzonken reliëf
décor en relief	versiering in verheven reliëf
décor moulé	afgevormde reliëfversiering
défaut, n. m.	fout, zn., de
déformation, n. f.	vervorming, zn., de (v.)
dégagement, n. m.	h. blootleggen; blootlegging, zn., de (v.)
dégradation, n. f.	degradatie, zn., de (v.)
dégraissant, n. m.	verschalingsmiddel, zn., het
déjection animale	dierlijk uitwerpsel
délitage, n. m.	h. splitsen
démontage, n. m.	h. demonteren
déplacage, n. m.	scholvorming, zn., de (v.)
dépolissage, n. f.	h. mat slaan
dépôt incrusté	aangekorste afzetting
dépôt superficiel	oppervlakkige afzetting
dépoussiérage, n. m.	h. ontstoffen, afstoffen
dé-restauration, n. f.	derestaurotie, zn., de (v.)
désagrégation, n. f.	h. uiteenvallen; verbrokkelen
désalinisation, n. m.	h. ontziltten; onttrekken van zouten
désinfection, n. f.	h. ontsmetten
désinfestation, n. f.	h. desinfesteren
désordre statique	instabiliteit, zn., de (v.)
desquamation, n. f.	afschilfering, zn., de (v.); desquamatie, zn., de (v.)
dessalement, n. m.	h. ontziltten; onttrekken van zouten
détrempe, n. f.	temperaschildering, zn., de (v.)

dévernissage, n. m.	verwijdering van vernis
diffusion, n. f.	diffusie, zn., de (v.)
dilatation, n. f.	uitzetting, zn., de (v.)
dissolution, n. f.	oplossing, zn., de (v.)
distorsion, n. f.	verdraaiing, zn., de (v.)
documentation, n. f.	h. documenteren
dorure, n. f.	vergulding, zn., de (v.)
dorure à l'amalgame	amalgaamvergulding, zn., de (v.)
dorure à l'eau	watervergulding, zn., de (v.); polimentvergulding, zn., de (v.)
dorure à l'huile	olievergulding, zn., de (v.)
dorure à la feuille	bladvergulding, zn., de (v.)
dorure à la feuille au mercure	bladvergulding met kwik
dorure à la feuille par brunissage	bladvergulding door bruinen
dorure à la poudre	poedervergulding, zn., de (v.); vergulding met schelpgoud
dorure au mercure	kwikvergulding, zn., de (v.)
dorure brunie	gebruineerde vergulding
dorure électrolytique	elektrolytische vergulding
dorure mate	matvergulding, zn., de (v.)
dorure par plaquage de feuilles d'or	vergulding door hameren van bladgoud
dorure polie	glansvergulding, zn., de (v.); gepolijste vergulding
duramen, n. m.	duramen, zn., het
écaillage, n. m.	schilfervorming, zn., de (v.)
éclaboussure, n. f.	spat, zn., de
éclaircissement, n. m.	verheldering, zn., de (v.)
éclat, n. m.	scherf, zn., de
éclatement, n. m.	h. openbarsten
écrasement, n. m.	h. pletten
efflorescence, n. f.	uitbloeiing, zn., de (v.)
égrésage, n. m.	h. zandslijpen
empoussièrement, n. m.	stofophoping, zn., de (v.)
encadrement, n. m.	h. omlijsten
encollage, n. m.	inlijming, zn., de (v.)
encrassement, n. m.	vuillaag, zn., de
enfoncement, n. m.	deuk, zn., de; indeuking, zn., de (v.)
engobe, n. m.	engobe, zn., de
engraissage, n. m.	h. aandikken
enlèvement de repeint	verwijdering van overschildering
épaufrure, n. f.	afslag, zn., de (m.)
éraffure, n. f.	schram, zn., de
érosion, n. f.	verwering, zn., de (v.); erosie, zn., de (v.)
estampage, n. m.	afdruk, zn., de (m.)
estampage à la terre	afdruk, zn., de (m.)
estofado, n. m.	estofado, zn., de
étai, n. m.	aarden steun, zn., de (m.)
étai, n. m.	bankschroef, zn., de
évent, n. m.	ontluchtingskanaal, zn., het; ontluchtingspijp, zn., de
évidement, n. m.	uitholling, zn., de (v.)
examen stratigraphique	stratigrafisch onderzoek
excroissance, n. f.	uitwas, zn., de (m.)
exfoliation, n. f.	h. vervellen
exsudation, n. m.	h. uitzweten
faux tenon, n. m.	valse pen



faux-bois, n. m.	houtimitatie, zn., de (v.); houtimitatieschildering, zn., de (v.)
faux-marbre, n. m.	marmerschildering, zn., de (v.)
fêlure, n. f.	barst, zn., de (m. en v.)
fendage, n. m.	splijting, zn., de (v.)
fente, n. f.	spleet, zn., de
feuille métallique	metaalblad, zn., het; metaalfolie, zn., de en het
feuilletage, n. m.	afbladdering, zn., de (v.)
filasse, n. f.	trijp, zn., het
fissure, n. f.	barst, zn., de (m. en v.)
fixation, n. f.	bevestiging, zn., de (v.)
flipot, n. m.	inzetstuk, zn., het
fond, n. m.	achterwand, zn., de (m.)
fongique, adj.	schimmelachtig
fonte à la cire perdue	verloren-waastechniek, zn., de (v.)
fonte au sable, n. f.	zandgieten
fracture, n. f.	breuk, zn., de
fragment, n. m.	fragment, zn., het
fusion, n. f.	smelting, zn., de (v.)
galvanoplastie, n. f.	galvanoplastiek, zn., de (v.)
ganosis, n. f.	ganosis, zn., de (v.)
gauchissement, n. m.	h. kromtrekken; scheluw trekken
gel, n. m.	gel, zn., de (m.) en het
gélifraction, n. f.	vorstverwering, zn., de (v.)
gesso grosso	gesso grosso
gesso sottile	gesso sottile
glacis, n. m.	glacis, zn., het
gommage, n. f.	h. gommen
gomme, n. f.	gom, zn., de (m.) en het
gomme-laque, n. f.	gomlak, zn., de (m.) en het; schellak, zn., de (m) en het
gonflement, n. m.	zwellung, zn., de (v.)
goujon, n. m.	bout, zn., de (m.)
goujonnage, n. m.	h. bouten
graffiti, n. m.	graffiti, zn., mv.
gravure, n. f.	h. graveren
griffure, n. f.	schram, zn., de
guillochage, n. m.	h. guillocheren
gypse, n. m.	calciumsulfaat, zn., het
huile, n. f.	olie, zn., de
huile essentielle	etherische olie
huile siccatife	drogende olie
hydrofugation, n. f.	h. waterafstotend maken; hydrofoberen
impact, n. m.	inlagspoor, zn., het
imperméabilisation, n. f.	h. waterafstotend maken; hydrofoberen
imprégnation, n. f.	doordrenking, zn., de (v.)
incision, n. f.	insnijding, zn., de (v.); inkeping, zn., de (v.)
inclusion, n. f.	inluitsel, zn., het
incrustation, n. f.	inlegwerk, zn., het
infection, n. f.	besmetting, zn., de (v.)
infestation, n. f.	aantasting door hogere organismen; infestatie, zn., de (v.)
infestation végétale	plantaardige infestatie
infiltration, n. f.	insijpeling, zn., de (v.); infiltratie, zn., de (v.)

injection, n. f.	inspuiting, zn., de (v.)
insectes xylophages	houtboorders
instabilité, n. f.	instabiliteit, zn., de (v.)
jaunissement, n. m.	vergeling, zn., de (v.)
jet, n. m.	gietkanaal, zn., het
joint, n. m.	voeg, zn., de
lacune, n. f.	lacune, zn., de
laque, n. f.	lak, zn., de (m.) en het
laser, n. m.	laser, zn., de (m.)
lessivage, n. m.	uitspoeling, zn., de (v.)
liant, n. m.	bindmiddel, zn., het
liant inorganique	anorganisch bindmiddel
liant organique	organsich bindmiddel
lichen, n. m.	licheen, zn., de (m.); korstmos, zn., het
lustrage, n. m.	h. lustreren
manque, n. m.	h. ontbreken
marque de fondeur	gietersmerk, zn., het
martelage, n. m.	h. hameren
masse de la compresse	kompresmassa, zn., de
masticage, n. m.	h. mastieken; kitten
mat, adj.	mat, adj.
matage, n. m.	h. matteren
medium, n. m.	medium, zn., het
mesure de protection	beschermingsmaatregel, zn., de (m.)
micro-fissuration, n. f.	haarbarsten
micro-organisme, n. m.	micro-organisme, zn., het
micro-sablage, n. m.	micro-zandstraling, zn., de (v.)
mixtion, n. f.	mixtion, zn., de
modelage, n. m.	h. modelleren
moëlle, n. f.	merg, zn., het
moisissure, n. f.	schimmelvorming, zn., de (v.)
monochromie, n. f.	monochromie, zn., de (v.)
montage, n. m.	montering, zn., de (v.)
mordant, n. m.	mordant, zn., het
mortaise, n. f.	pengat, zn., het; gatlas, zn., de
moulage, n. m.	h. afvormen; moulage, zn., de (v.)
mousse, n. f.	mos, zn., het
mutilation, n. f.	verminking, zn., de (v.)
mycologique, adj.	schimmelachtig
nébulisation, n. f.	h. vernevelen
nettoyage, n. m.	reiniging, zn., de (v.)
nettoyage au laser	reiniging met laser
nettoyage au solvant	reiniging met oplosmiddel
nettoyage au tensioactif	reiniging met oppervlakte-actieve stof
nettoyage aux ultrasons	reiniging met ultrasonen
nettoyage chimique	chemische reiniging
nettoyage enzymatique	enzymatische reiniging
nettoyage mécanique	mechanische reiniging
noyau, n. m.	gietkern, zn., de
opacification, n. f.	vertroebeling, zn., de (v.)
opaque, adj.	opaak, adj.
or coquille	schelpgoud, zn., het
or à la coquille	schelpgoud, zn., het
or de couleur	gekleurd bladgoud



or parti	partijtjgoud, zn., het
oxydation, n. f.	oxidatie, zn., de (v.)
papier, n. m.	papier, zn., het
parchemin, n. m.	perkament, zn., het
passivation (de la corrosion)	corrosiebehandeling, zn., de (v.)
pastiglia, n. f.	pastiglia
patine artificielle	artificieel patina
patine naturelle	natuurlijk patina
perforation, n. f.	doorboring, zn., de (v.)
perte de cohésion	verlies van cohesie
pigment, n. m.	pigment, zn., het
pin-core	kerngeraamte, zn., het
piqûre, n. m.	putvormige corrosie; putcorrosie, zn., de (v.)
plaque d'obturation	afdekplaat, zn., de; rugplaat, zn., de
plateau, n. m.	plaat, zn., de; grondplaat, zn., de
plâtre d'alerte	waarschuwingslaag, zn., de; spatlaag, zn., de
plâtre, n. m.	gips, zn., het
pochoir, n. m.	sjabloon, zn., de
poinçonnage, n. m.	ponswerk, zn., het
points de repères	paspunten; coördinaatpunten
polissage, n. m.	h. polijsten; polieren
pollution, n. f.	verontreiniging, zn., de (v.)
polychrome, adj.	polychroom, adj.
polychromie, n. f.	stofferig, zn., de (v.); polychromie, zn., de (v.)
ponçage, n. m.	h. schuren
pont, n. m.	brug, zn., de
potence, n. f.	steunijzer, zn., het
poudre métallique	metaalpoeder, zn., de (m.) en het
pourriture, n. f.	rot, zn., het
préconsolidation, n. f.	voorbereidende verharding
prêle, n. f.	schaafgras, zn., het
préparation, n. f.	grondlaag, zn., de; grondering, zn., de (v.); preparatielaag, zn., de
Pressmasse	Pressmasse, zn., de
projection, n. f.	spat, zn., de
pulvéulence, n. f.	verpoedering, zn., de (v.)
queue d'aronde, n. f.	zwaluwstaart, zn., de (m.)
ramendage, n. m.	h. stoppen
rayure, n. f.	kras, zn., de; groef, zn., de
réchampi, n. m.	contrastschildering, zn., de (v.)
recomposition, n. f.	heropbouw, zn., de (m.)
reconstitution, n. f.	wedersamenstelling, zn., de (v.)
redressement, n. m.	h. rechtekken
réfection, n. f.	herstelling, zn., de (v.)
refixage, n. m.	h. fixeren
réintégration chromatique	chromatische reïntegratie
rejointoyage, n. m.	h. opvoegen
remaniement, n. m.	omwerking, zn., de (v.)
remontage, n. m.	montering, zn., de (v.)
remontée capillaire	opstijgend vocht, zn., het
renfort, n. m.	versterking, zn., de (v.)
réparage, n. m.	h. ontbramen
réparure, n. f.	h. repareren
réparure, n. f.	h. ontbramen

repeint, n. m.	overschildering, zn., de (v.)
repoussé, n. m.	h. repousseren
réseau de coutures	nadenpatroon, zn., het
résine, n. f.	hars, zn., de (m.) en het
résine synthétique	synthetisch hars
restitution graphique	grafische reconstructie
restitution, n. f.	reconstructie, zn., de (v.)
retaille, n. f.	h. hersnijden
retouche, n. f.	h. retoucheren
rétraction, n. f.	krimp, zn., de (m.)
retrait, n. m.	krimp, zn., de (m.)
revêtement, n. m.	bekleding, zn. de (v.)
rivetage, n. m.	h. klinken
rouille, n. f.	roest, zn., de (m.) en het
ruissellement, n. m.	h. afvloeien
salissure, n. f.	vervuiling, zn., de (v.)
salpêtre, n. m.	salpeter, zn., de (m.) en het
scellement, n. m.	h. vastmetselen
schistoïde, adj.	schiststructuur, zn., de (v.)
sels solubles, n. m.	oplosbare zouten
semelle, n. f.	voetplaat, zn., de
sertissage, n. m.	zetting, zn., de (v.)
sgraffite, n. m.	sgraffito, zn., het
sgraffito sur feuille métallique	sgraffito op metaalblad
shellack, n. m.	gomlak, zn., de (m.) en het; schellak, zn., de (m) en het
soclage, n. m.	sokkel, zn., de
solvant, n. m.	oplosmiddel, zn., het
soudure, n. f.	lassen
souillure, n. f.	bezoedeling, zn., de (v.)
soulèvement, n. m.	opstuwing, zn., de (v.); opstulping, zn., de (v.)
sous-couche, n. f.	onderlaag, zn., de
staff, n. m.	staff, zn., de
stuc, n. m.	stuc, zn., het
stuc-marbre, n. m.	stucmarmor, zn., het
sulfate de calcium	calciumsulfaat, zn., het
sulfuration, n. f.	sulfidevorming, zn., de (v.)
surmoulage, n. m.	moulage, zn., de (v.)
tache, n. f.	vlek, zn., de
taille, n. f.	h. snijden; h. steenhouwen
teinture, n. f.	verven
témoin, n. m.	getuigenis, zn., de (v.) en het
tenon, n. m.	pen, zn., de
tension, n. f.	spanning, zn., de (v.)
terre, n. f.	aarde, zn., de
tesson, n. m.	scherf, zn., de
toile, n. f.	doek, zn., het
tourillon, n. m.	tap, zn., de (m.)
tournage, n. m.	h. draaien
trace d'intervention ancienne	spoor van oudere ingreep
trace d'outils	spoor van gereedschap; werktuigspoor, zn. het
trace de mise en œuvre	spoor van bewerking
traitement biocide	biocide behandeling
translucide, adj.	doorschijnend, adj.



transparent, adj.  
travail au tremblé  
Tremolierungen  
trou, n. m.  
trou d'envol  
trou d'évent  
usure, n. f.  
vandalisme, n. m.  
vermillonner  
vermoulore, n. f.  
vernis, n. m.  
vernissage, n. m.  
Zwischgold, n. m.

doorzichtig, adj.  
Tremolierungen  
Tremolierungen  
gat, zn., het  
uitvlieggat, zn., het  
luchtgat, zn., het  
slijtage, zn., de (v.)  
vandalisme, zn., het  
vermiljoenen  
vermolming, zn., de (v.)  
vernis, zn., de (m.) en het  
h. vernissen  
Zwischgold

Handwritten text in the left column, starting with 'L' and containing various entries.

Handwritten text in the middle column, starting with 'L' and containing various entries.

Handwritten text in the right column, starting with 'L' and containing various entries.



## LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS

- III. 1. Personnage du *Retable de saint Léonard* (bois polychromé), Bruxelles, 1476-1478, église Saint-Léonard, Léau : base montrant des traces d'étau et d'outils, et, à l'arrière-plan, un tenon pour l'assemblage.
- III. 2. *Vierge à l'Enfant* (bois polychromé), deuxième moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, cathédrale Notre-Dame, Anvers : évidement et plaque d'obturation.
- III. 3. Walter Pompe : *Saint Sébastien* (bois polychromé), 1763, église Saint-Antoine, Zoersel : la radiographie montre les éléments constitutifs, des clous, des trous d'envols.
- III. 4. Medardo Rosso : *La femme à la voilette (II)* (plâtre), 1896, Openluchtmuseum Middelheim, Anvers : moulage en plâtre avec armature.
- III. 5. Cornélis Van der Veken (attrib. à) : *Ange gardien* (bois polychromé), ca 1735, église de l'Assomption, La Gleize : polychromie avec aventurine.
- III. 6. Groupe du *Retable marial de Pailhe* (bois polychromé), Anvers, 1510-1530, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles : traces de la préparation, bol avec incisions, polychromie avec dorure polie, sgraffito et décor peint.
- III. 7. *Château-ferme de Baya*, chapelle domestique, 1751-1800, Goesnes : décor en stuc et faux-marbre.
- III. 8. Franz Xaver Bader (polychromeur) : *Autel de la Vierge aux Douleurs* (bois polychromé), 1773, église abbatiale Saint-Jean Baptiste, Averbode : stuc-marbre.
- III. 9. *Retable de la Crucifixion dite des Tanneurs* (panneau peint), 1415-1420, cathédrale Saint-Sauveur, Bruges : décor a pastiglia.
- III. 10. *Calvaire de Hendrik van Rijn* (panneau peint), Pays Bas du Nord, ca 1363, Koninklijke Musea voor Schone Kunsten, Anvers : décor en relief moulé.
- III. 11. Volet du *Retable domestique de l'Annonciation* (bois polychromé), Pays Bas méridionaux, ca 1500, Museum Mayer van den Bergh, Anvers : décor de brocart appliqué.
- III. 12. *Retable de l'Adoration des Mages* (bois polychromé), Tyrol, 1496, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles : décor de gravure et *Tremolierungen* dans la préparation.
- III. 13. *Béatrice Soetkens* (dans la Barque de la Vierge), xvii<sup>e</sup> siècle, église Notre-Dame du Sablon, Bruxelles : fêlures et fentes.
- III. 14. *Bouddha* (terre cuite), Chine, viii<sup>e</sup> siècle, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles : cassure.
- III. 15. *Christ du Couronnement de la Vierge* (albâtre), ca 1600, Musée Curtius, Liège : dégâts par infiltration d'eau, dissolution d'albâtre, alvéolisation et pulvéulence.
- III. 16. Constantin Meunier : la *Maternité du Monument au Travail* (bronze), 1893, Bruxelles : altération de la surface.
- III. 17. *Saint-Jean Baptiste* (pierre polychromée), xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle, église Saint-Pierre, Louvain : croûtes noires.
- III. 18. *Saint Antoine abbé* (bois polychromé), 1652, Musée, Eben-Emael : altération par insectes xylophages.
- III. 19. *Christ en croix*, (toile, carton-pâte), ca 1550, église Notre-Dame de la Chapelle, Bruxelles : brûlures, cloques et manques.
- III. 20. Pieter I Peppers : *Allégorie de l'Astronomie* (pierre), 1775, Musée Groesbeeck de Croix, Namur : éclatement et rupture de la pierre sous l'effet de contraintes.

- III. 21. *Mise au tombeau* (pierre polychromée), 1480, église Saint-Martin, Ath : coulures.
- III. 22. Lambris dans la *Chapelle Saint-Marcou* (bois polychromé), 1690, église Notre-Dame du Sablon, Bruxelles : fixation de la polychromie par injection.
- III. 23. Trône royal (bois polychrome), ca 1890, Chambre des Représentants, Bruxelles : dorure à l'huile.
- III. 24. Walter Pompe : buste de *Vierge de l'Assomption* (terre cuite polychromée), ca 1740, Maison den Engel, Turnhout : bouchages teintés dans la masse (zones pâles à la hauteur de la hanche).
- III. 25. Jan II Borremans (attribué à) : *Saint Jean au Calvaire* (bois polychromé), Bruxelles 1490-1500, église Saint-Pierre, Louvain : desquamation, déplacement et lacunes de la polychromie.
- III. 26. Guillaume Kerricks : *Saint François d'Assise* (bois polychromé), église Saint-Nicolas, Bruxelles, XVIII<sup>e</sup> siècle : soulèvements de la polychromie.
- III. 27. Détail du *Retable de la Passion* de Beverlo (bois polychromé), Anvers, 1491-1510, Chapelle de Saint-Antoine, Korspel : moisissures.
- III. 28. Hûche du *Retable de saint Léonard* (bois polychromé), Bruxelles, 1476-1478, église Saint-Léonard, Léau : soulèvements et repeints à la bronzine.
- III. 29. *Saint Hubert à cheval* (bois polychromé), Brabant, début du XVI<sup>e</sup> siècle, église Saint-Sébastien, Loyers.
- III. 30. Maître de Hakendover : *Retable des Trois Vierges*, Brabant, ca 1400, église Saint-Sauveur, Hakendover : restitution du buste perdu.
- III. 31. *Vierge à l'Enfant* (bois polychromé), Bruxelles, deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle, église Saint-Nicolas, Boisfort : lacunes mastiquées.
- III. 32. Nicolas van der Veken : *Saint Yves de Tréguier* (bois polychromé), 1671-1680, Museum Hof van Busleyden, Malines : dégagement de la polychromie originale.

Illustrations : © IRPA/KIK, sauf ill. 10 et 16 (M. Serck).





1



2



3



4



5



6



7



8





9



10



11



12





13



14



15



16





17



18



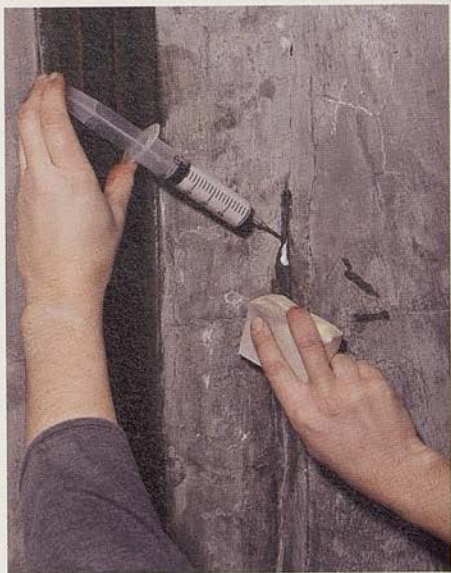
19



20



21



22



23



24





25



26



27



28



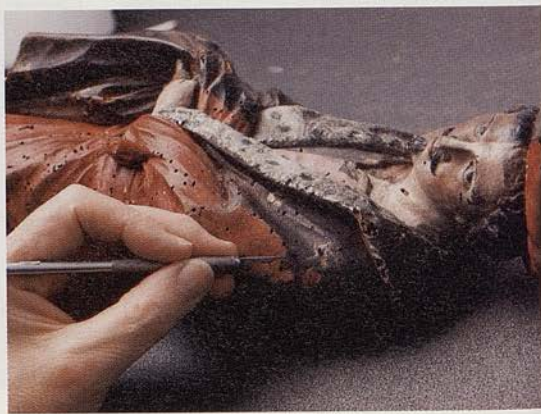
29



30



31



32





